



ÉCOGESTES
méditerranée

RECUEIL & OBSERVATIONS DES PRATIQUES DES PLAISANCIERS

Campagne estivale [2021]

Publié par :	Ecogestes Méditerranée - Juin 2022	
Copyright :	La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée. La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.	
Auteurs :	Frédéric Poydenot ¹ , Jamila Poydenot ¹ , Florian Martel ² , Esther Emmanuelli ² , Céline Labbé ³ Coordination de façade, analyse des données, cartographies : Frédéric Poydenot ¹	
Coordinations régionales chargées du recueil des données :	Florian Martel ² pour la région Occitanie, Jamila Poydenot ¹ pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Céline Labbé ³ pour la Corse.	
Comité de pilotage animé par :	Marion Brichet - DIRM Méditerranée	
Membres du comité de pilotage :	Franck FREDEFON - DIRM MED/Mission Coordination Laetitia CORNIL - DREAL Occitanie/DE/DMMC Camille CAMPEON - DREAL PACA/SBEP Aurélie MENOUE - DREAL PACA/SCADE/UP2D Anne-Marie MARC - DREAL Corse/SBEP/DEM/MPGMM Peggy SARGIAN - OFB Sandra RUNDE-CARIOU - OFB Frédéric VILLERS - OFB Laure VERNEYRE - OFB	Cathy-Anna VALENTINI POIRIER - Agence de l'eau RMC Dominique JARDINE - Région Sud Sylvie GUIGONNET - Région Sud Emeline VANPEPERSTRAETE - Région Occitanie Yann ABONNEAU - Région Occitanie Nathalie PAOLI-LECA - OEC Alexandra AGOSTINI - OEC Joseph DONINI - OEC
Mise en page :	CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur	
Disponible auprès de :	Ecogestes Méditerranée CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur, 5 rue de Mimont 06400 Cannes - jamila.poydenot@cpieazur.fr	
Crédits photos :	CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur, Naturoscope de Marseille, Naturoscope du Var, SOS Grand Bleu, CPIE Bassin de Thau	
Pictogrammes :	CPIE Bassin de Thau	
Logiciels utilisés :	QGIS, R, Excel, Scribus, Inkscape	

SOMMAIRE

1 La rencontre des
plaisanciers avec
les ambassadeurs 5

2 Les pratiques
des plaisanciers 12

3 Qui sont les
plaisanciers
rencontrés ? 26

4 Les plaisanciers
font-ils évoluer
leurs pratiques ? 29

5 Ecogestes
Méditerranée,
la force d'un collectif 32

- Introduction 4
- Conclusion 35
- Annexes 36

INTRODUCTION

La plaisance est une activité phare de la Méditerranée française. Bien que pratiquée toute l'année, les sorties en mer se font principalement en période estivale de juin à septembre.

La pratique de la plaisance se fait majoritairement sur une navigation côtière qui exerce une pression sur les écosystèmes, lorsqu'elle est conjuguée à d'autres usages côtiers. Cette pression prend différentes formes avec des impacts chimiques, des impacts mécaniques ou encore des impacts dus aux déchets générés.

Face à ces constats, la sensibilisation des usagers est indispensable pour reconnaître les bonnes pratiques et les faire partager au plus grand nombre. C'est la mission que se sont donnée les acteurs du collectif Ecogestes Méditerranée.

Véritable action collective à l'échelle de la façade maritime de Méditerranée, Ecogestes Méditerranée vise à sensibiliser les plaisanciers pour les inciter à des changements de pratiques, à la fois en terme de comportements et d'équipements, dans l'objectif de réduire les impacts de leurs usages.

*SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau - www.eaurmc.fr

*DSF : Document stratégique de façade Méditerranée - www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr


Renforcée depuis 2017 et inscrite parmi les mesures transversales du Plan d'action pour le milieu marin, cette campagne clé contribue aux politiques publiques maritimes de la façade (SDAGE*, DSF*).

Elle est accompagnée par les acteurs de la façade : Etat, collectivités, gestionnaires d'aires marines protégées, gestionnaires de port de plaisance et acteurs privés.

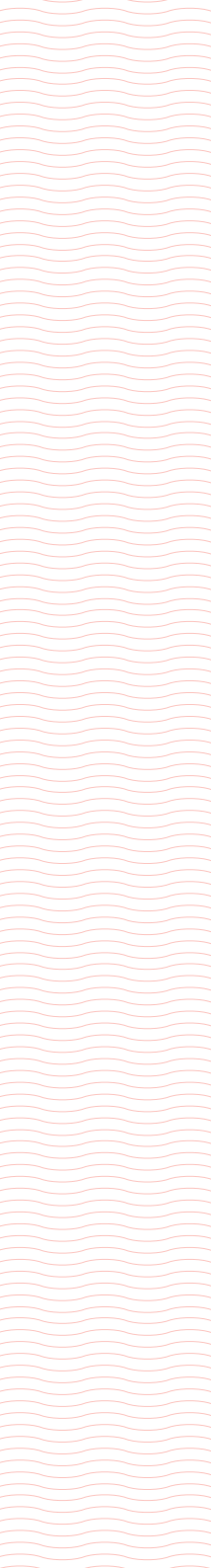
Le présent rapport fait état de l'analyse des observations recueillies lors de la campagne 2021. Volontairement synthétique, il est destiné à une large diffusion. Nous espérons qu'il apportera un éclairage sur les efforts partagés entre plaisanciers, ambassadeurs, acteurs publics et privés dans la préservation de la Méditerranée.



Site de mouillage des îles de Lérins, Cannes, Alpes-Maritimes.



**La rencontre
des plaisanciers
avec les
ambassadeurs**



UN ENTRETIEN PRIVILÉGIÉ



Les ambassadrices et ambassadeurs de la campagne Ecogestes Méditerranée rencontrent les plaisanciers sur leur lieu d'activité soit dans une zone de mouillage soit dans le port.

L'entretien dure une vingtaine de minutes et de nombreuses informations sont échangées. Le plaisancier exprime ses pratiques, ses questionnements, ses engagements. Les ambassadrices et ambassadeurs le questionnent, lui apportent des connaissances, lui remettent le guide pratique et le fanion. De nombreuses informations sont enregistrées à l'aide de questionnaires co-construits avec les partenaires. C'est un entretien dirigé où la liberté et la sincérité des deux parties sont essentielles.

MON BULLETIN D'ENGAGEMENT

Date : _____ Lieu : _____

J'adopte un nouveau geste ou j'améliore ce que je fais déjà. Je m'engage à :

- 1 - Vidier mes WC marins uniquement loin des côtes (au-delà des 3 milles nautiques)
- 2 - Utiliser les sanitaires du port quand je suis à quai
- 3 - Utiliser le système de pompage du port pour vidier ma cuve de récupération des eaux usées
- 4 - Utiliser des produits d'origine naturelle ou écobilabellés
- 5 - Utiliser les bennes de tri du port pour vidier mes déchets
- 6 - Limiter ma consommation d'eau douce
- 7 - Préférer des zones sablonneuses pour l'ancrage
- 8 - Observer les animaux sans les toucher, ni les déranger, ni les nourrir
- 9 - Limiter ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées
- 10 - Réduire au maximum les pertes d'hydrocarbures
- 11 - Éviter tout rejet polluant dans le milieu quand je nettoie mes eaux de fond de cale moteur
- 12 - Respecter les consignes du point propre pour les déchets liés au carénage
- 13 - Autre : _____

Dans le cadre d'une démarche engageante et participative, il convient d'annoter ce m'engagement à respecter l'écogeste n°1 (mettre le numéro des engagements pris)

Pour poursuivre mon engagement :

- Je compte partager ce guide avec mon entourage (famille/amis/collègues...) pour les préserver de la Méditerranée
- Je hisse le fanion Ecogestes Méditerranée
- J'accepte que le nom de mon bateau apparaisse sur le site web Ecogestes Méditerranée (uniquement si je suis propriétaire)
- Je souhaite recevoir par courriel les actualités de la campagne Ecogestes Méditerranée

Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____

Nom du bateau : _____

Adresse email : _____

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations, veuillez vous adresser à : CPPE Bassin de Thau, 80 boulevard Victor Hugo 34110

ÉCOGESTES méditerranée
Provence-Alpes-Côte d'Azur

→ Mon bilan Ecogestes
Je coche ce que je fais déjà :

- Je recherche des zones sablonneuses pour l'ancrage [cf. page 10]
- Je relègue mon ancre à l'aplomb du bateau [cf. page 10]
- J'utilise le système de pompage du port pour vidier ma cuve de récupération [cf. page 7]
- J'utilise les WC marins uniquement loin des lieux de baignade [cf. page 7]
- J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai [cf. page 7]
- J'utilise des produits d'entretien d'origine végétale ou écobilabellés [cf. page 11]
- J'utilise des savons d'origine végétale ou écobilabellés [cf. page 11]
- Je trie mes déchets produits à bord [cf. page 11]
- Je choisis des produits avec peu d'hydrocarbures et de plastiques [cf. page 11]
- Je limite ma consommation d'eau douce pour rincer mes équipements [cf. page 10]
- Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées [cf. page 10]
- J'observe les animaux sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher [cf. page 10]
- J'évite tout rejet dans le milieu quand je nettoie mes eaux de fond de cale [cf. page 22]

→ Je m'engage
Familière ce que je fais déjà et/ou j'adopte de nouveaux gestes. Je m'engage à :

Pour sensibiliser les autres à la préservation de la Méditerranée, je m'engage à lire le Brest avec une personne de mon entourage (enfants, amis...)

SIGNATURES :

En accord avec la CCPPE (Commissariat général de l'équité territoriale), une dérogation d'ordre local, de caractère exceptionnel et temporaire, est accordée par le préfet de la Région PACA, en vertu de l'article 17 de la Loi n° 2015-912 du 7 août 2015 relative à la République Numérique.

Écogestes Méditerranée s'appuie sur des données issues de la recherche scientifique et de l'expertise de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et de l'Observatoire de la Mer Méditerranéenne (OMM) de la Région PACA.

Financé par le Département des Alpes-Maritimes, le Département du Var, le Département du Vaucluse, le Département de la Haute-Provence, le Département de la Corse-du-Sud, le Département de la Corse-du-Nord, le Département de la Gironde, le Département de la Haute-Normandie, le Département de la Mayenne, le Département de la Vendée, le Département de la Bretagne, le Département de la Normandie, le Département de la Picardie, le Département de la Bourgogne, le Département de la Franche-Comté, le Département de la Région Île-de-France, le Département de la Normandie, le Département de la Bretagne, le Département de la Normandie, le Département de la Picardie, le Département de la Bourgogne, le Département de la Franche-Comté, le Département de la Région Île-de-France.

→ Mon bilan Ecogestes :
Je coche ce que je fais déjà :

- J'utilise les WC marins uniquement loin des lieux de baignade
- J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai
- J'utilise le système de pompage du port pour vidier ma cuve de récupération
- J'utilise des produits d'entretien d'origine végétale ou écobilabellés
- J'utilise des savons d'origine végétale ou écobilabellés
- Je trie mes déchets produits à bord
- Je limite ma consommation d'eau pour rincer du bateau / équipements
- J'évite d'ancrer dans les herbiers marins en cherchant des zones sablonneuses ou ZMEL
- Je relègue mon ancre à l'aplomb du bateau
- Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées
- J'observe les animaux sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher
- Je nettoie propres les eaux de fond de cale grâce aux feuilles absorbantes
- Je me renseigne sur la réglementation et les innovations moins polluantes

→ Je m'engage :
Familière ce que je fais déjà et/ou j'adopte de nouveaux gestes. Je m'engage à :

Pour sensibiliser les autres à la préservation de la Méditerranée, je m'engage à lire le livret avec une personne de mon entourage (enfants, amis...)

Nom : _____ SIGNATURES : _____

Prénom : _____

Toutes les personnes s'engageant pour la préservation de la Méditerranée verront, si elles le souhaitent, leur nom indiqué sur le site web www.ecogestes.com

Participez que mon nom figure sur le site web afin de bénéficier de mon engagement pour la préservation de la mer

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations, veuillez vous adresser à : CPPE Bassin de Thau, 80 boulevard Victor Hugo 34110

Écogestes Méditerranée s'appuie sur des données issues de la recherche scientifique et de l'expertise de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) et de l'Observatoire de la Mer Méditerranéenne (OMM) de la Région PACA.

Financé par le Département des Alpes-Maritimes, le Département du Var, le Département du Vaucluse, le Département de la Haute-Provence, le Département de la Corse-du-Sud, le Département de la Corse-du-Nord, le Département de la Gironde, le Département de la Haute-Normandie, le Département de la Mayenne, le Département de la Vendée, le Département de la Bretagne, le Département de la Normandie, le Département de la Picardie, le Département de la Bourgogne, le Département de la Franche-Comté, le Département de la Région Île-de-France.



LA COLLECTE DE DONNÉES

Vingt-cinq structures ambassadrices réparties sur la façade de la Méditerranée française.

Elles interviennent chacune sur leur territoire d'implantation et où elles ont tissé des liens forts avec les acteurs locaux. Les interventions se déroulent de mai à septembre avec une majorité en juillet et août.

La façade littorale de la Méditerranée française présente une variété de type de littoraux qui font que chaque structure ambassadrice déploie sa campagne en fonction des caractéristiques de son site et de l'accessibilité. En Corse, les interventions se déroulent surtout dans les ports et quelques zones de mouillage. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les interventions sont réalisées majoritairement dans les zones de mouillage. En Occitanie, ce sont les ports qui sont privilégiés.

Type d'information	Information collectée	Base de données à l'échelle de la façade
Territoire d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Port • Zone de mouillage 	Liste des ports SIG Liste des zones de mouillage SIG
Comportements et expressions des plaisanciers	<ul style="list-style-type: none"> • Observation du type de fond sur lequel est mouillé le navire • Caractéristiques du navire (taille, mode de propulsion) • Caractéristiques du plaisancier (genre, propriétaire ou locataire, effectif de l'équipage) • Pratiques déclarées pendant l'acte préparatoire • Engagements pris • Caractéristiques de l'entretien (engagement, remise guide et fanion...) 	Fichier annuel de données agrégées de toutes les structures ambassadrices
Efforts de campagne	<ul style="list-style-type: none"> • Dates et lieux des sorties, nombre d'ambassadrices et d'ambassadeurs, formation, moyens à la mer, financements mobilisés... 	Fichier annuel de données agrégées de toutes les structures ambassadrices

329

jours de sensibilisation de juin à septembre

97

ambassadeurs et ambassadrices

3363

navires accostés

2269

entretiens avec une communication engageante

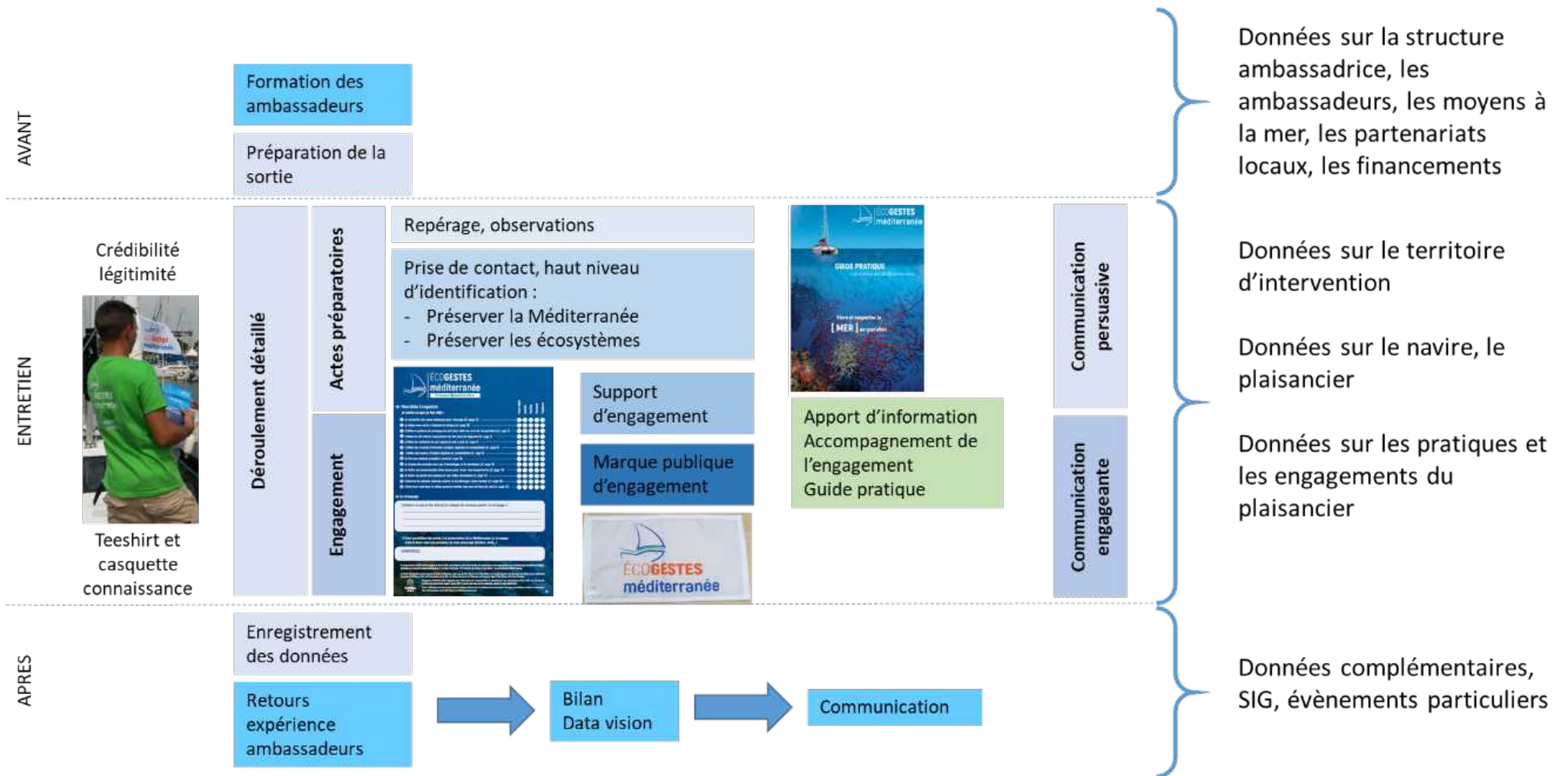
4422

engagements pris

1931

fanions Ecogestes Méditerranée hissés

LES DIFFÉRENTES PHASES D'UNE INTERVENTION ECOGESTES MÉDITERRANÉE

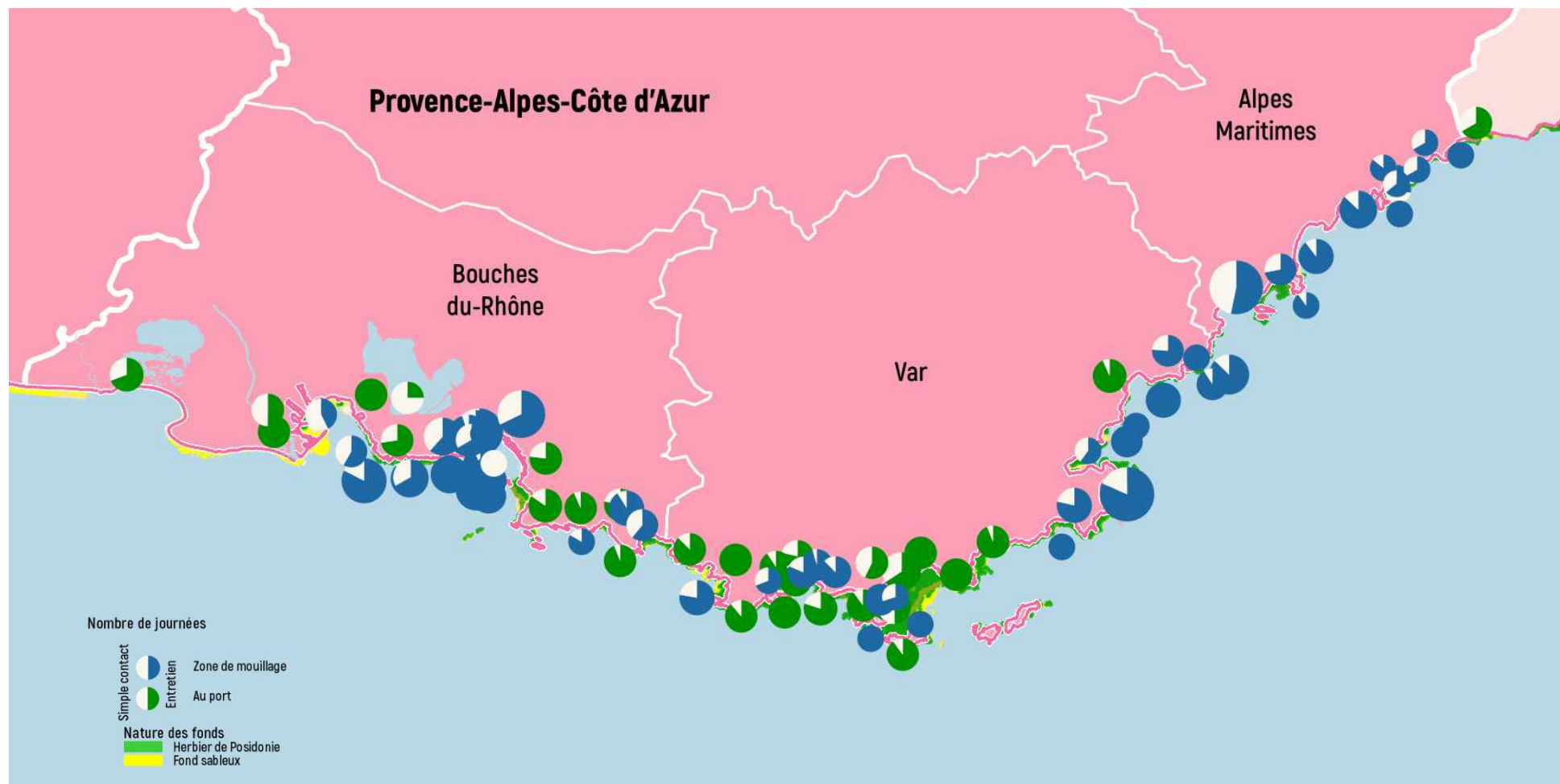


2269 ENTRETIENS SONT ANALYSÉS DANS CETTE ÉTUDE



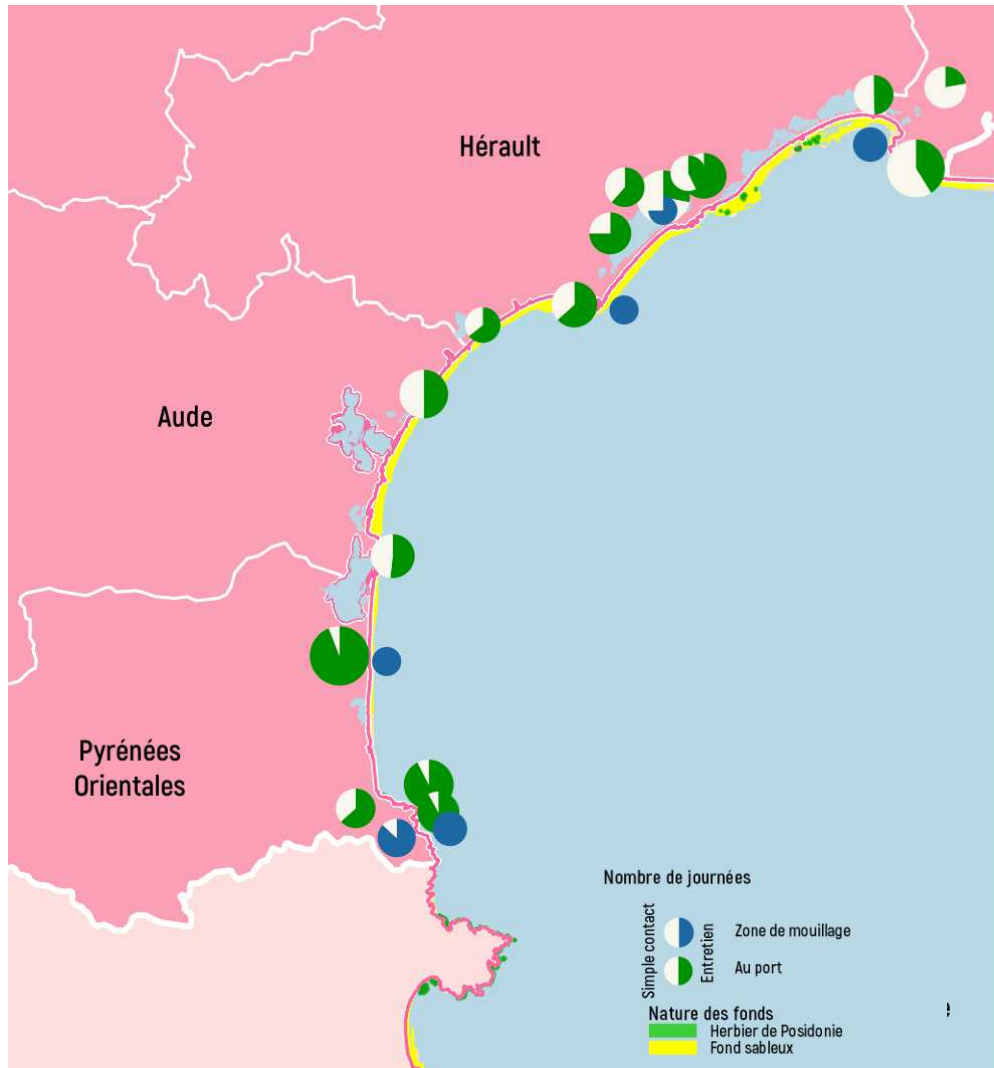
Carte des interventions sur la façade Méditerranéenne française

1505 ENTRETIENS SUR LE LITTORAL DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



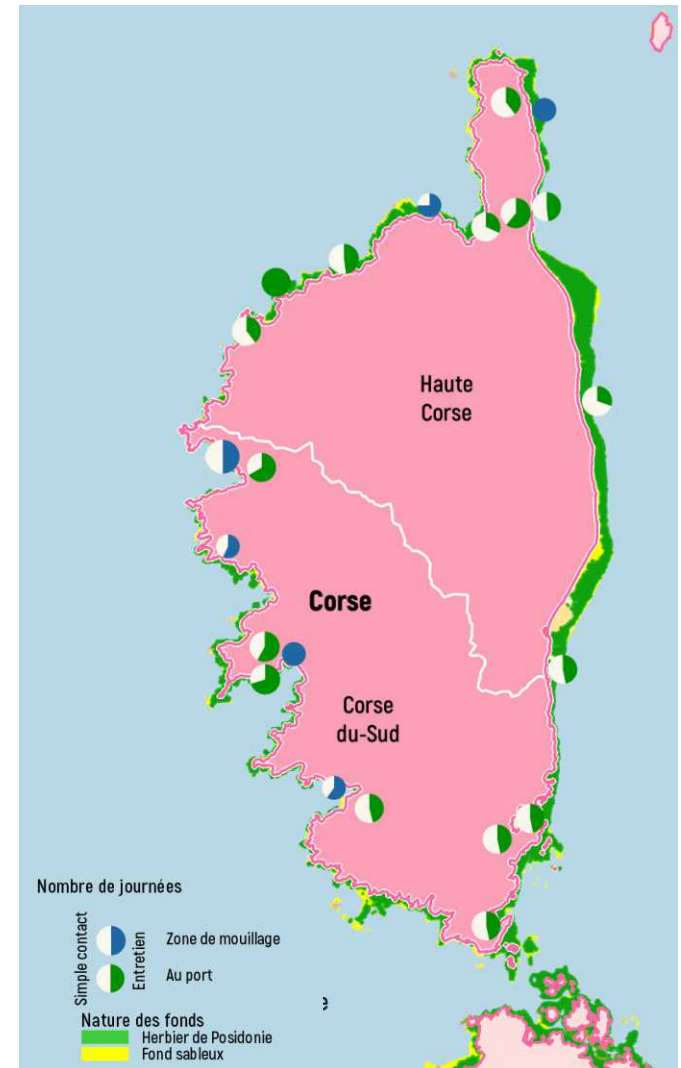
Carte des interventions en Provence-Alpes-Côte d'Azur

503 ENTRETIENS SUR LE LITTORAL DE LA RÉGION OCCITANIE



Carte des interventions en Occitanie

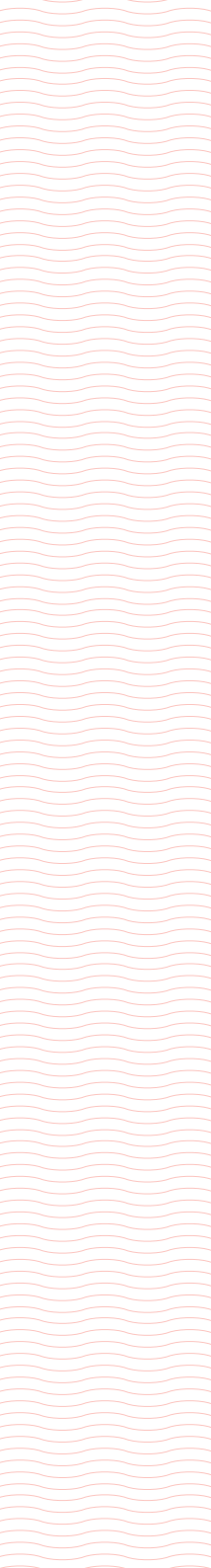
261 ENTRETIENS SUR LE LITTORAL CORSE



Carte des interventions en Corse



Quelles sont les
pratiques des
plaisanciers ?



LES EAUX NOIRES ■■■

Les eaux noires contiennent les eaux usées des wc et parfois des additifs chimiques pour décomposer et désodoriser. Le rejet des eaux usées des bateaux de plaisance directement dans le milieu marin est réglementé.

Pour agir, les plaisanciers peuvent utiliser les wc marins loin des zones de baignade,

vider les cuves de récupération dans les installations dédiées et utiliser les sanitaires du port.

Les données recueillies par les ambassadeurs en Corse et en région Sud montrent que l'usage des wc marins au large est une pratique courante pour 89% des plaisanciers.



Que dit la loi sur les eaux noires ?

La loi sur l'eau prévoit que tous les navires de plaisance construits à partir de 2008 et équipés de toilettes, doivent être équipés soit de bac de rétention (cuve à eaux noires), soit de système de traitement des eaux usées. Les rejets d'eaux noires, grises ou de fond de cale sont strictement interdits dans les ports et dans la zone des 3 milles nautiques. Le risque encouru en cas d'infraction est de 4000 euros d'amende pour un bateau de moins de 20 mètres. Le rejet des eaux noires est possible au-delà des 3 milles à condition que le bateau soit équipé d'un système de broyage et désinfection. Le rejet doit s'opérer à une vitesse modérée supérieure à 4 nœuds.

Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'utilise les WC marins uniquement loin des lieux de baignade.

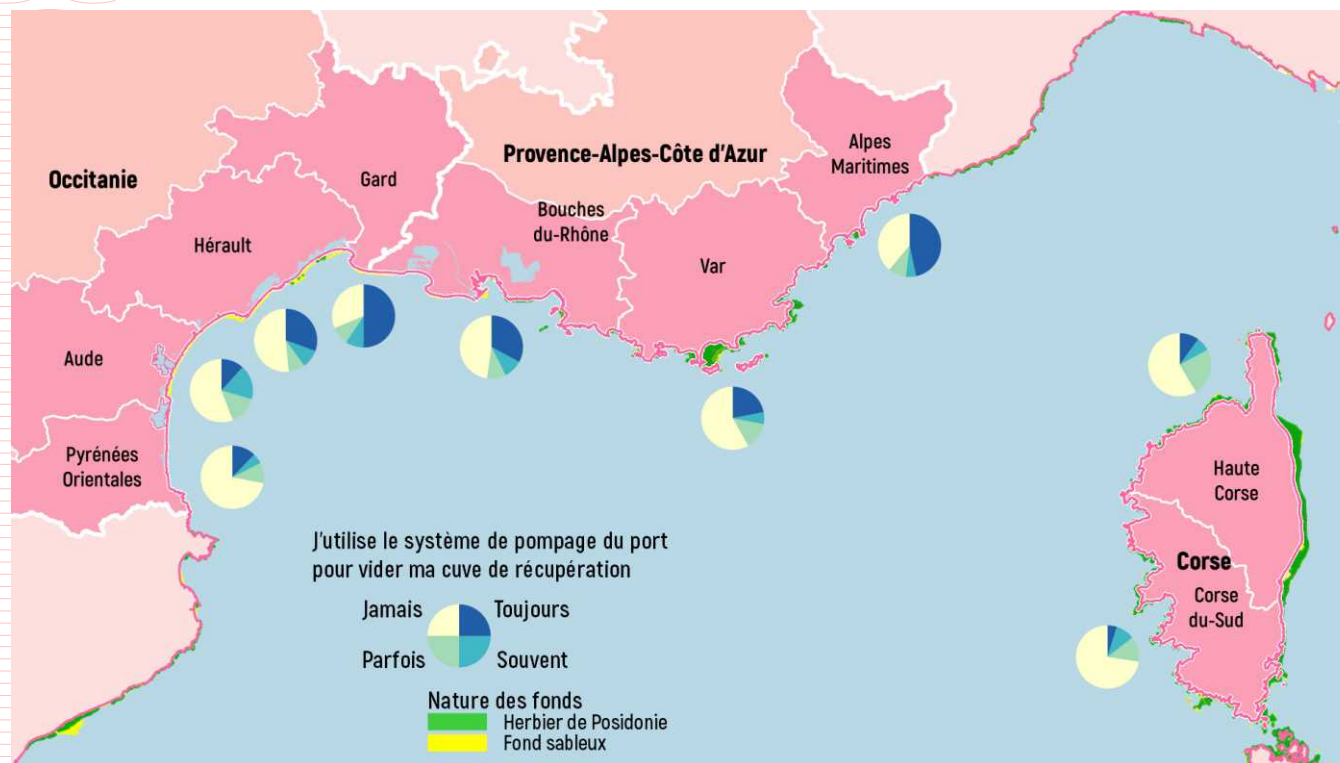
LES EAUX NOIRES ■ ■ ■ ■

L'utilisation du système de pompage des ports est une pratique variable suivant les territoires.

En Occitanie, 55% des plaisanciers déclarent ne pas la pratiquer et un tiers

l'applique. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont 52% qui ne la pratiquent jamais et un tiers qui la pratique. En Corse, 65% des plaisanciers ne la pratiquent pas.

L'utilisation des sanitaires du port est bien appliquée à 73%. En revanche, cette pratique passe à 41% en Corse.



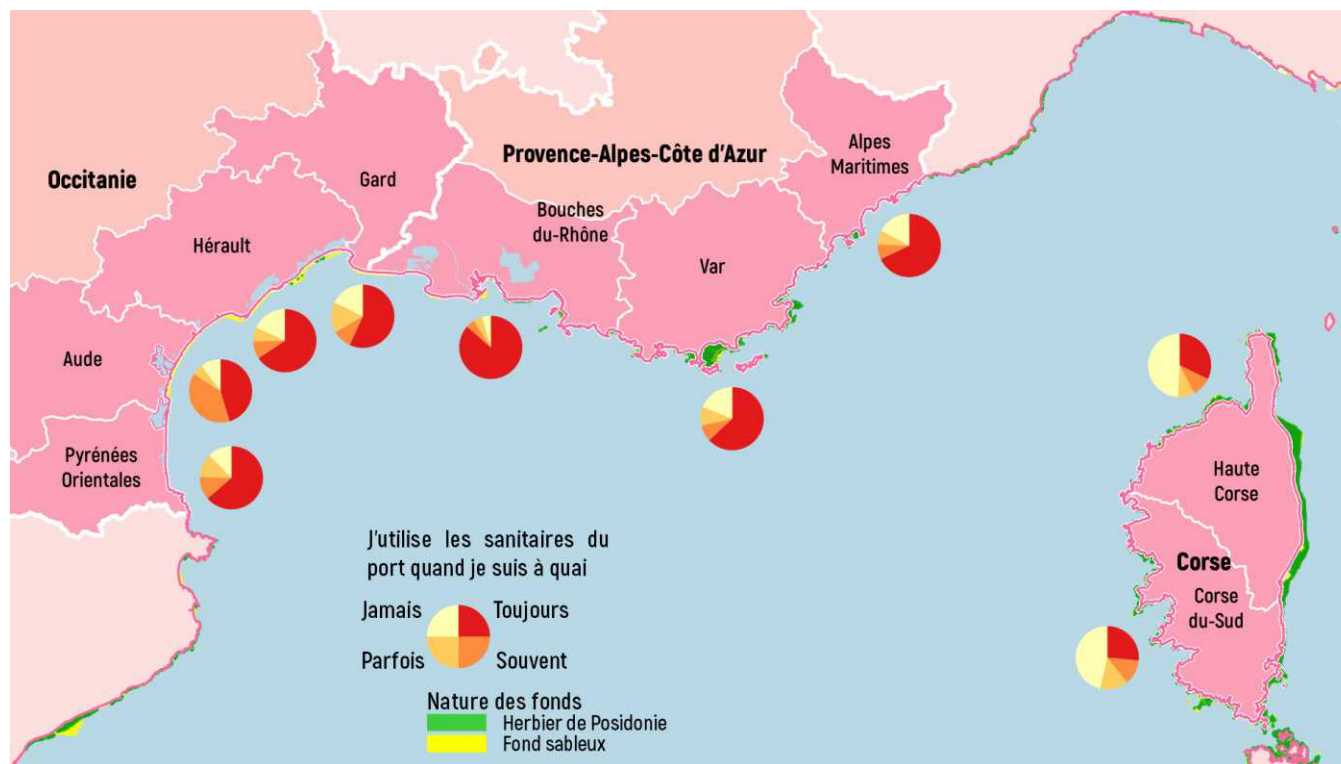
Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'utilise le système de pompage du port pour vider ma cuve de récupération.

LES EAUX NOIRES ■ ■ ■

Une partie des résultats observés est à mettre au regard des usages de location de bateaux, l'entretien du navire incombant au loueur et non à son client. Les installations dans les ports peuvent aussi être un frein.

Toutefois la progression de la certification Ports propres* dans les ports méditerranéens fait que la capacité de récupération des eaux noires s'améliore d'année en année.

Les plaisanciers sont peu nombreux (7%) à s'engager sur leurs pratiques vis-à-vis des eaux noires. Plus de la moitié s'engagent à poursuivre ce qu'ils font déjà au sujet des sanitaires.



Plus des 2/3 des plaisanciers doivent progresser sur la pratique de vidange de la cuve au port.

85% d'entre eux passent d'une pratique inexistante à un engagement.

Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai.

*La certification européenne Ports propres est l'unique certification des ports de plaisance. C'est une démarche volontaire des ports pour aller vers l'excellence environnementale. Sur la façade Méditerranée 78 ports sont certifiés Ports propres. www.ports-propres.org/

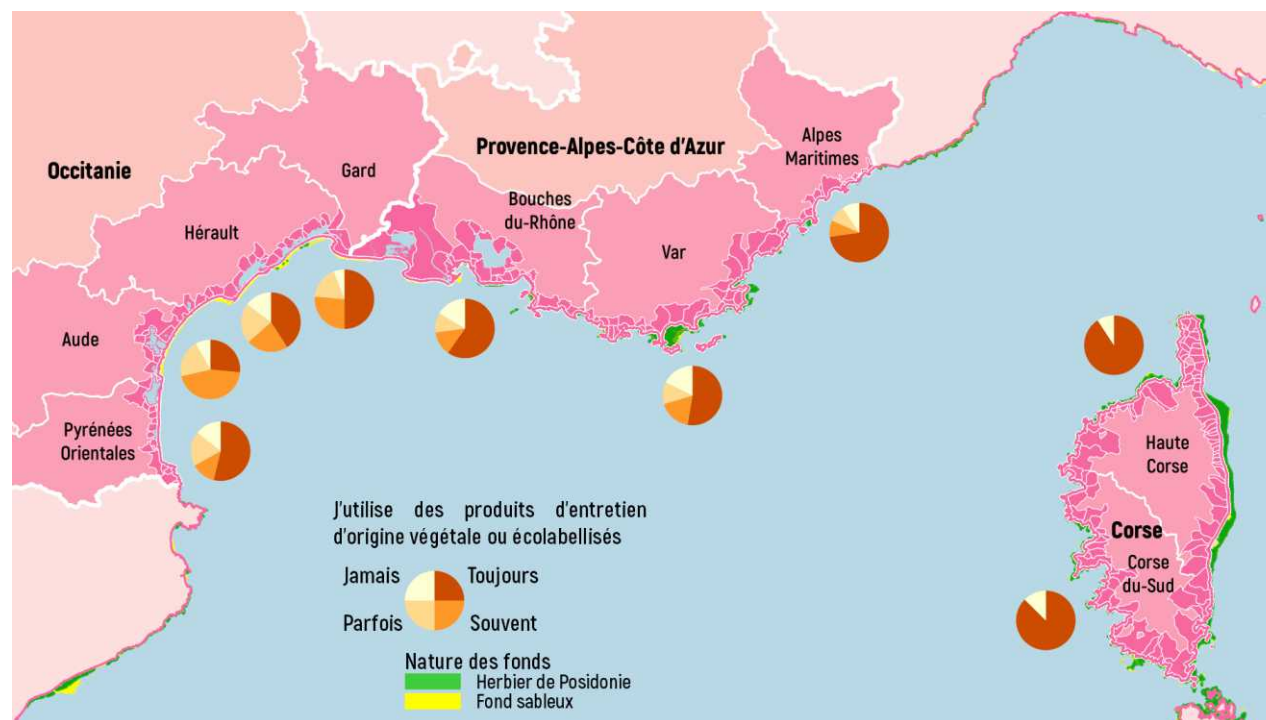
LES EAUX GRISES ■ ■ ■

Les eaux grises comprennent les eaux de lavage intérieures (évier, lavabo, douche...) ou extérieures (quai, pont). Ces eaux contiennent des résidus de produits détergents d'origine pétrochimique. Ces produits sont constitués d'agents nettoyants (tensio-actifs) et de principes actifs (phosphates et substituts) qui servent à en améliorer l'efficacité.

Une pratique de l'utilisation de produits écolabellisés en progression.

Pour agir, les plaisanciers peuvent : utiliser les installations du port, réduire les usages et les quantités de produits d'entretien, ou choisir des produits écolabellisés.

« J'utilise des produits d'entretien d'origine végétale ou écolabellisés » est une pratique qui doit encore progresser. 76% des plaisanciers déclarent qu'ils se servent de ces produits à moindre impact « souvent » ou « toujours » et 24% « parfois » ou « jamais ».



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'utilise des produits d'entretien d'origine végétale ou éco-labellisés.

LES DÉCHETS ■ ■ ■

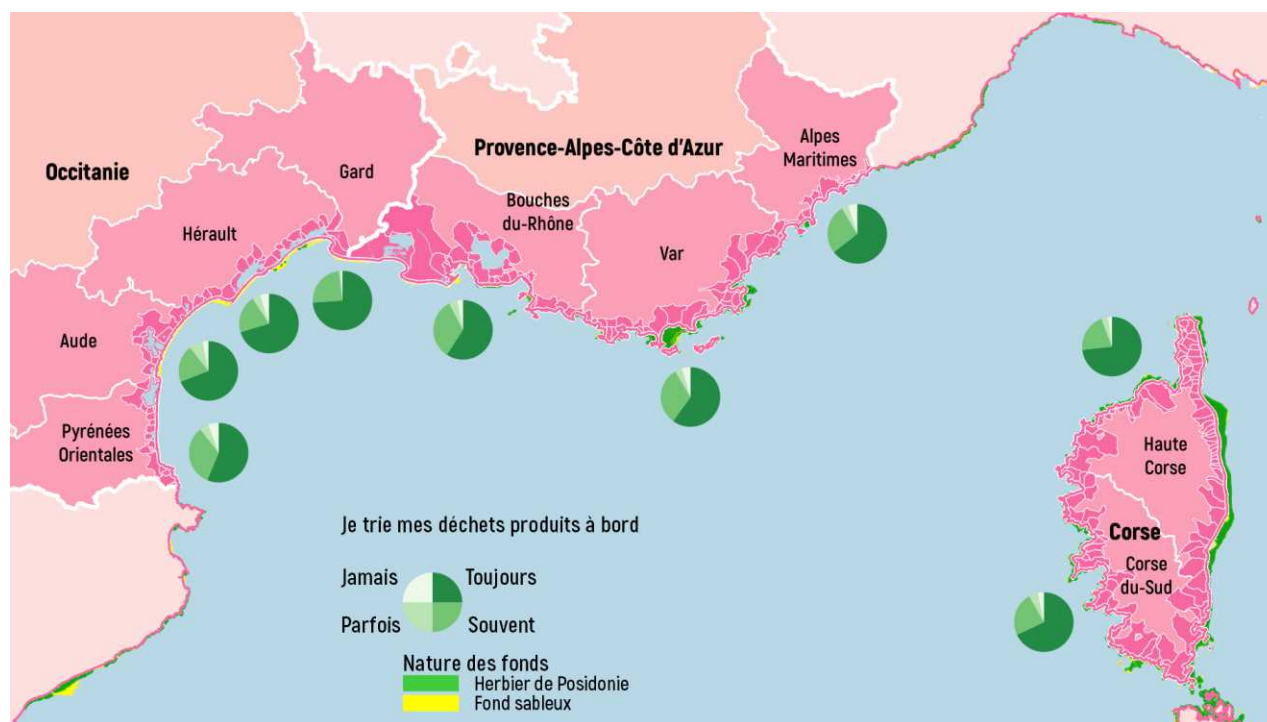
Dans ce thème est abordée la gestion des déchets produits à bord du navire. En navigation, la plupart des déchets sont liés notamment à l'alimentation ou à la vie quotidienne (déchets organiques, papier et carton, plastique, verre, métal, piles...).

Pour agir les plaisanciers peuvent : trier leurs déchets produits à bord, utiliser les bornes de tri du port, choisir des produits avec moins d'emballages et de plastiques.

« Je trie mes déchets à bord » est une pratique bien installée et qui progresse. 92% des plaisanciers déclarent trier leurs déchets

« souvent » ou « toujours » et 8% « parfois » ou « jamais ».

Parmi les freins au geste de tri, les plaisanciers évoquent le manque de place sur le navire, les différences de consignes de tri entre les régions ou pays ou encore le manque d'accès aux bornes de tri.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je trie mes déchets à bord.

Le tri des déchets est une pratique qui progresse chez les plaisanciers.

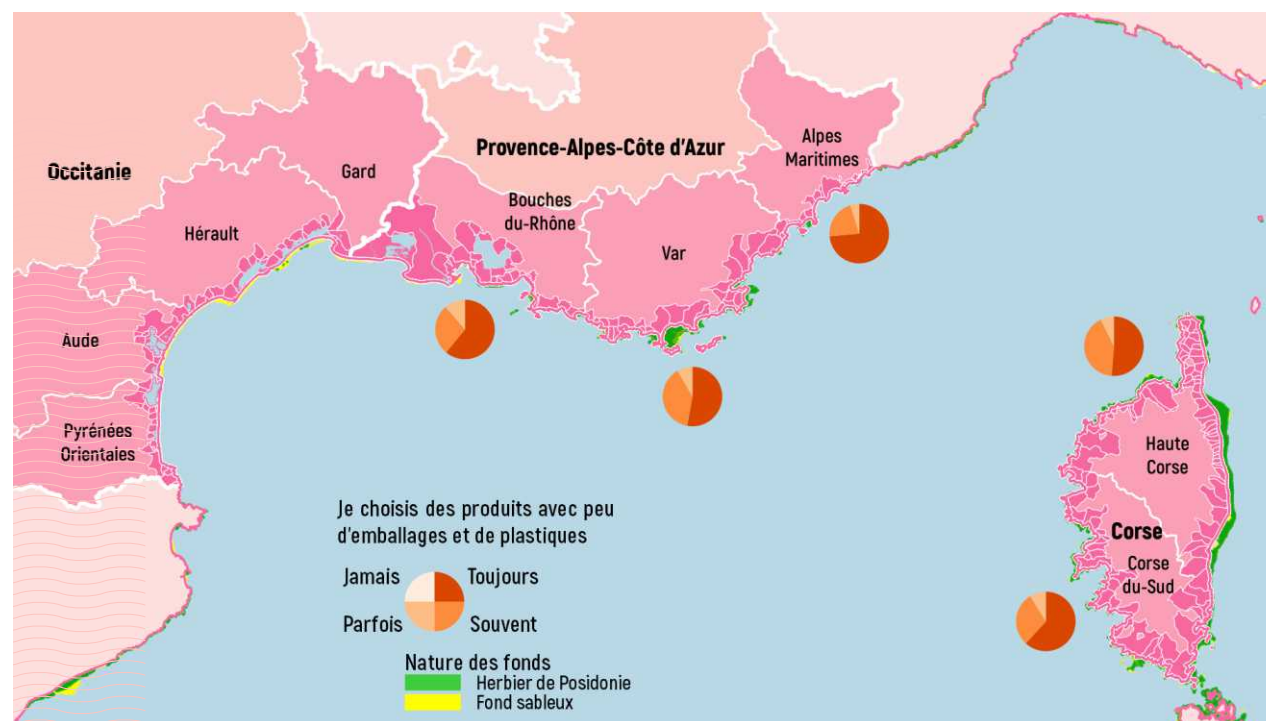
LES DÉCHETS ■ ■ ■

En amont de la sortie en mer, les plaisanciers peuvent aussi s'organiser pour générer moins de déchets à bord.

« Je choisis des produits avec peu d'emballages et de plastiques » est une pratique très bien installée là où elle est recueillie en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse.

91% des plaisanciers déclarent choisir des produits avec moins d'emballages et éviter de générer des déchets « souvent » ou « toujours » et 9% « parfois » ou « jamais ».

Une pratique de réduction des emballages en progression.



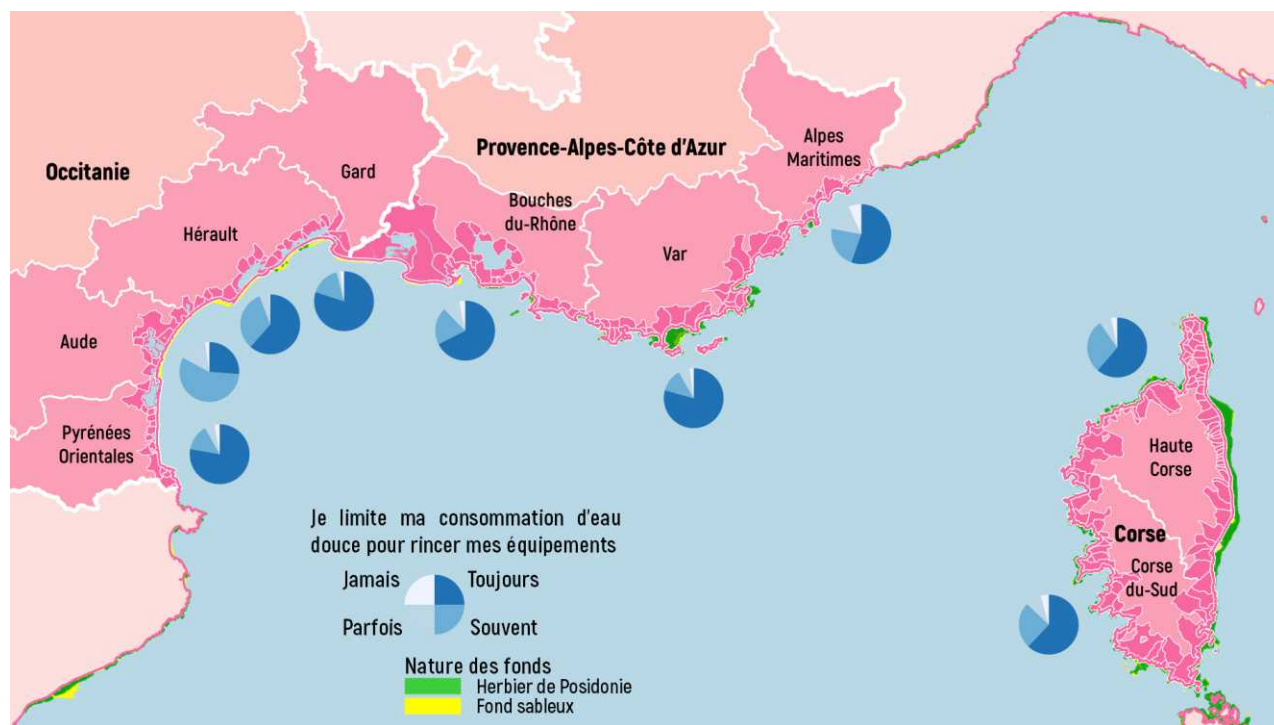
Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je choisis des produits avec peu d'emballages et de plastiques.

L'EAU POTABLE ■ ■ ■

L'eau est une ressource naturelle à préserver. Les pratiques à bord n'échappent pas au gaspillage et une meilleure gestion de l'eau à bord commence par la maîtrise de sa consommation.

Plusieurs solutions s'offrent au plaisancier à bord ou au port des plus simples aux plus sophistiquées : utiliser des réducteurs de débit de l'eau sur les robinets, pistolets de lavage, installer un collecteur d'eau de pluie, un dessalinisateur, ...

Avec 88% des plaisanciers déclarant « **Je limite ma consommation d'eau douce pour rincer mes équipements** » « souvent » ou « toujours » et 12% « parfois » ou « jamais », cette pratique semble bien installée.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je limite ma consommation d'eau douce pour rincer mes équipements.

La pratique des économies d'eau semble bien installée chez une majorité de plaisanciers.

LES HYDROCARBURES ■■■

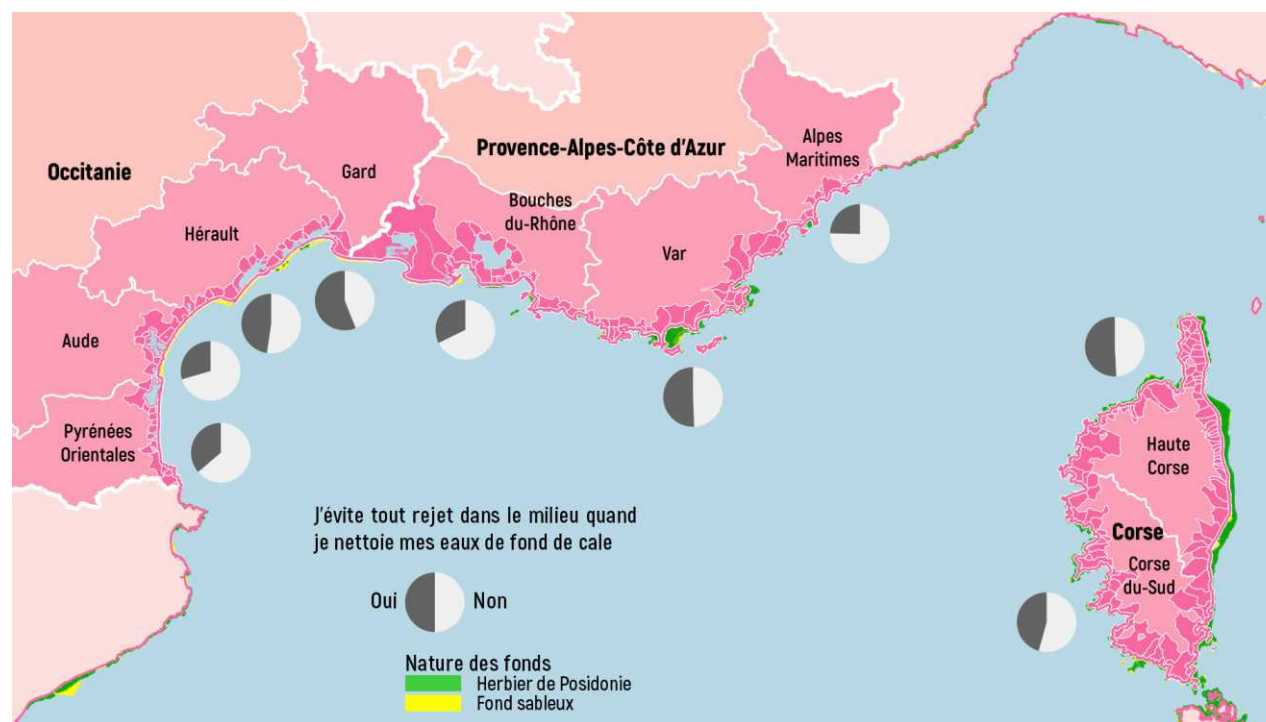
Les résidus d'hydrocarbures (essences, gasoil) et autres substances de l'espace moteur (huile, graisse) requièrent une vigilance de la part des plaisanciers pour éviter la pollution du milieu marin. Le plaisancier peut agir sur l'entretien du moteur, utiliser des lubrifiants d'origine végétale, ou s'équiper d'un nable anti-débordement.

Les résultats obtenus pour cette pratique sont à mettre au regard des usages de location de bateaux, l'entretien du navire incombant au loueur et non à son client.

Les ambassadeurs Ecogestes incitent les plaisanciers à maintenir propre les eaux de fond de cale à l'aide de feuilles absorbantes dont ils montrent un échantillon. Ces feuilles devant ensuite être jetées dans le collecteur aux déchets souillées. « **J'évite tout rejet dans le milieu quand je nettoie mes eaux de fond de cale** » fait partie des

gestes liés à la pollution par les hydrocarbures. Pour homogénéiser les informations entre les régions, les réponses sont indiquées en Oui/Non.

42% des plaisanciers déclarent éviter tout rejet d'hydrocarbures. Une proportion stable entre 2020 et 2021.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'évite tout rejet dans le milieu quand je nettoie mes eaux de fond de cale.

L'ANCRAGE ■ □ □

L'ancrage dans les herbiers marins est une cause importante de régression de la Posidonie, espèce protégée depuis 1988. Cette dégradation, bien connue des gestionnaires des espaces marins et documentée depuis de nombreuses années, a amené la Préfecture maritime à renforcer la protection des herbiers par un arrêté en 2019*.

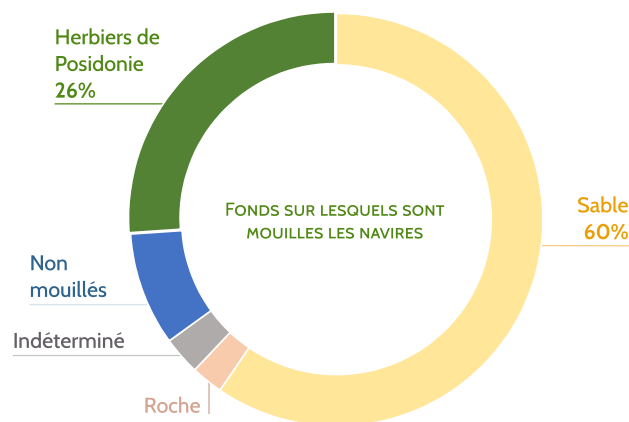
Par le nombre important des plus petites unités, qui se regroupent sur les mêmes espaces côtiers et les baies abritées, la petite plaisance a aussi des impacts sur les fonds marins. Parmi les politiques de gestion et de préservation du milieu marin, la stratégie de gestion des mouillages des navires de plaisance en Méditerranée, élaborée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour le milieu marin identifie des secteurs prioritaires dans chaque département littoral, pour lesquels il est nécessaire d'organiser le mouillage de la petite, moyenne et grande plaisance.

Mieux faire connaître les écosystèmes côtiers fragilisés et en premier lieu l'herbier de Posidonie, est une action centrale de la

campagne qui contribue ainsi à accompagner, par de la sensibilisation la réglementation qui évolue.

Le constat *in situ*

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les ambassadeurs-drices se rendent dans les zones de mouillages, constatent et enregistrent les types de fonds sur lesquels les navires ont mouillé leur ancre. (Même si le plaisancier décline l'entretien avec l'ambassadeur, l'information est tout de même enregistrée).



Ainsi nous constatons que parmi les

plaisanciers que nous ciblons un tiers des ancrages ont lieu dans un herbier de Posidonie.

Cette proportion est assez stable au cours des années.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la persistance du mouillage constaté dans l'herbier :

- Lors de la phase de repérage du plaisancier par l'ambassadeur, le choix peut se porter sur des plaisanciers justement ancrés dans l'herbier. Cela introduit un biais dans l'échantillonnage.
- Une méconnaissance de l'herbier de Posidonie dans ce que cela représente et/ou dans la lecture du paysage marin environnant.
- Le manque de solution alternative sur la zone de mouillage. Dans un grand nombre de sites, les zones sableuses sont rapidement occupées par d'autres navires. Dans ces conditions, il ne reste plus d'autres solutions que de mouiller dans l'herbier. Le « toujours » doit être nuancé. « Je cherche toujours une zone sableuse...mais si je ne peux faire autrement je mouille dans l'herbier de Posidonie ».

*Site de la préfecture maritime : www.premar-mediterranee.gouv.fr/arretes

L'ANCRAGE ■ ■ □

Les données de la campagne Ecogestes Méditerranée 2021 montrent :

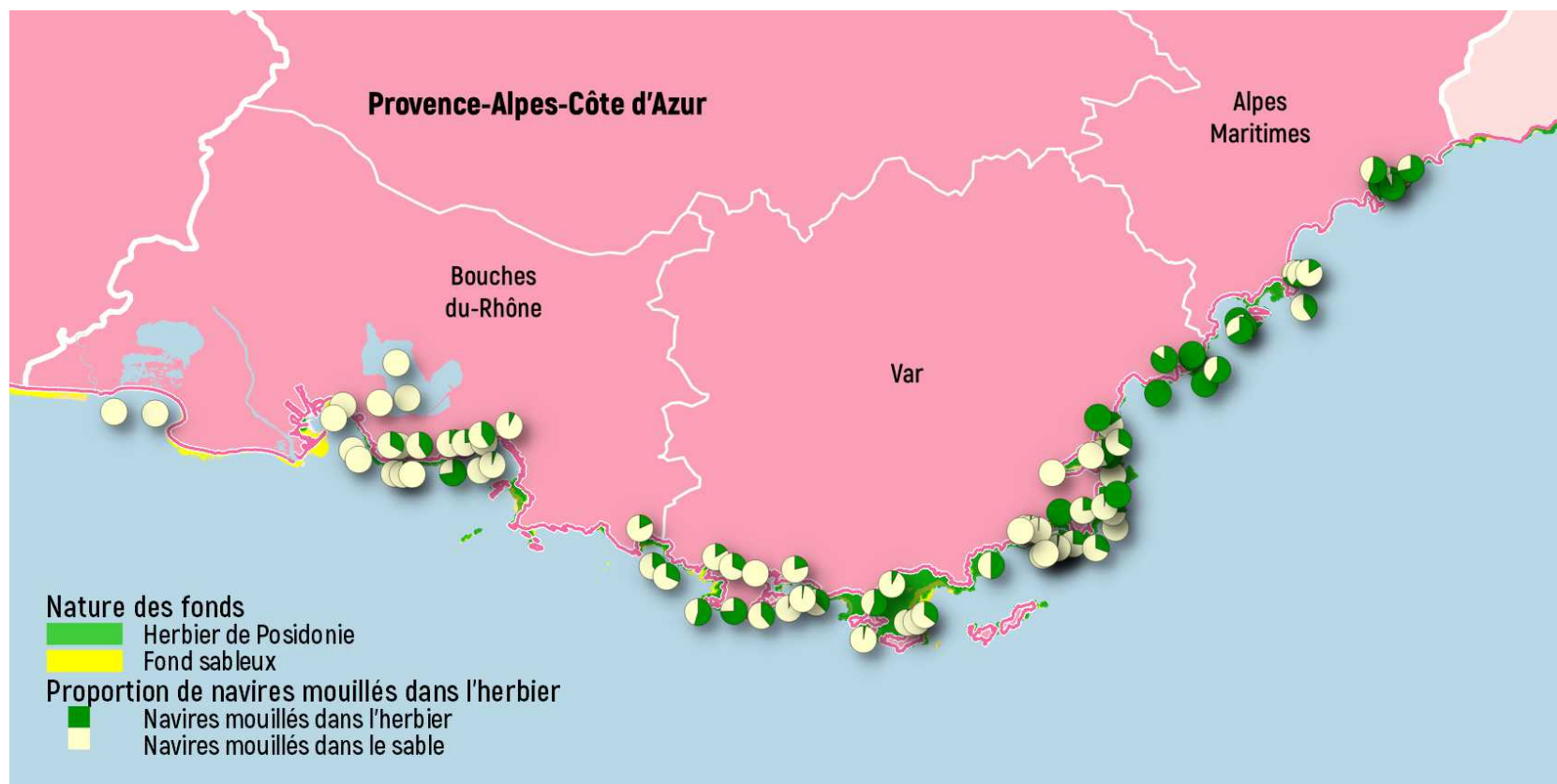
- Des navires mouillés dans les herbiers de Posidonie dans quasiment tous les sites.
- La proportion est particulièrement importante dans le Var et les Alpes-Maritimes.

Ces deux départements ont les caractéristiques suivantes :

- Des zones de mouillages à forte densité de Posidonie avec une configuration géomorphologique d'un plateau continental étroit.

• Des zones de mouillage très fréquentées (îles d'Hyères, Golfe de Saint-Tropez, Estérel, îles de Lérins, baie de Villefranche sur Mer, Est du littoral).

• Une pratique importante de la location de navires.



L'ANCRAGE ■ ■ ■

Pour agir les plaisanciers sont invités à choisir de préférence un fond sableux ou un mouillage organisé ce qui permet de minimiser les impacts de l'ancrage sur la Posidonie.

Utiliser les services offerts par l'application Donia* leur permet d'être acteurs du choix de leur zone de mouillage.

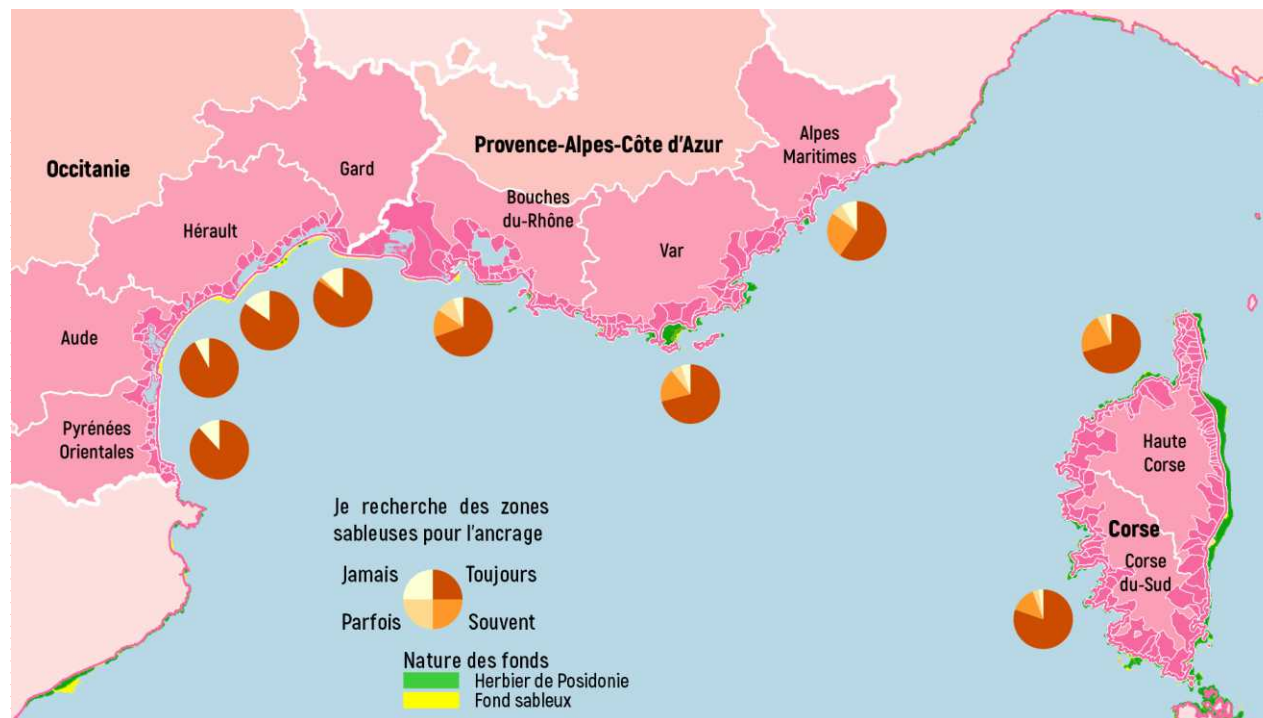
**Donia : est une application communautaire de navigation et d'aide à l'ancrage en dehors des écosystèmes fragiles gratuitement téléchargeable sur les stores Apple et Android.*

La pratique « Je recherche des zones sableuses pour l'ancrage » est naturellement appliquée en Occitanie où les fonds sont majoritairement sableux.

Déclarations des plaisanciers

Dans les trois régions, les plaisanciers sont interrogés sur les gestes : « Je recherche des zones sableuses pour l'ancrage » et « Je relève mon ancre à l'aplomb du bateau ». Les résultats sont très contrastés. Le site d'intervention, port ou mouillage, ne

semble pas être neutre dans la nature des réponses obtenues. Les plaisanciers dans les ports d'Occitanie et de Corse déclarent avoir une meilleure pratique d'ancrage.



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je recherche des zones sableuses pour l'ancrage.

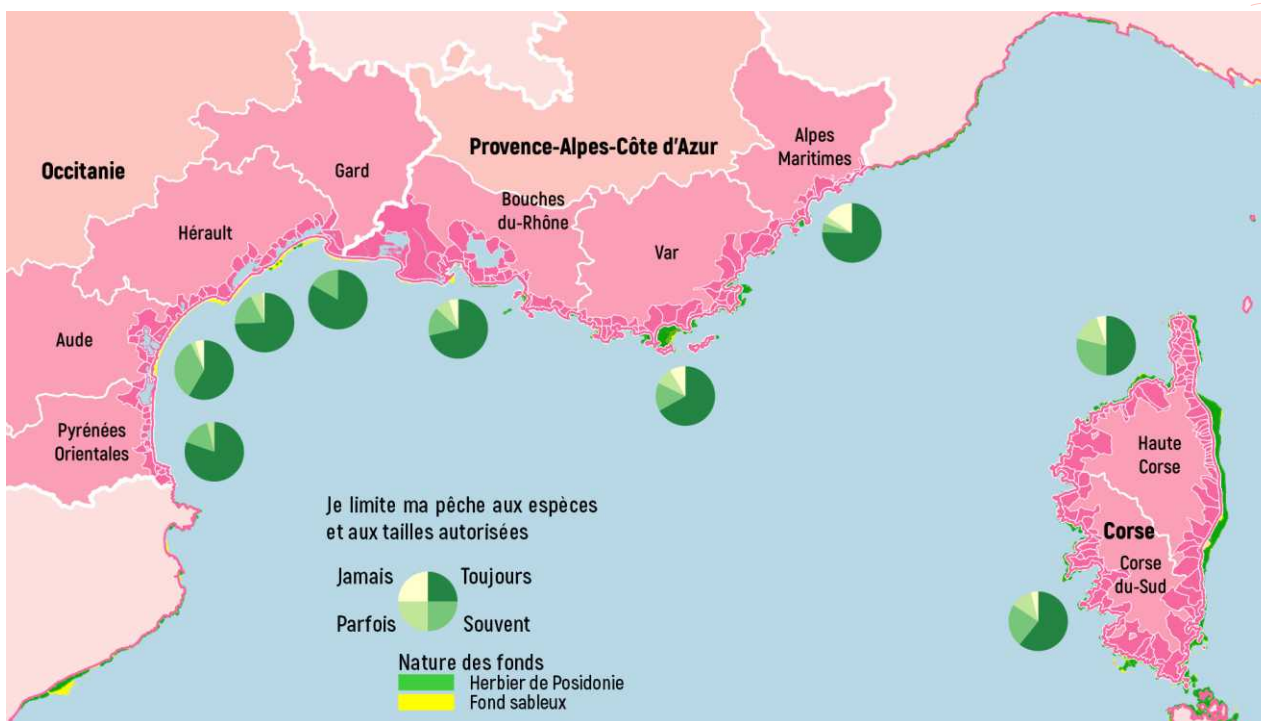
LA PÊCHE DE LOISIRS ■ ■ ■

La pêche de loisirs est une activité très attractive qui ne concerne pas tous les plaisanciers. Il est important de bien connaître la réglementation : les équipements autorisés à bord, les tailles de capture de certaines espèces, l'obligation de

marquage des captures, les espèces interdites à la pêche et les périodes autorisées.

Il est essentiel pour le plaisancier d'être bien informé pour agir pour la préservation de la ressource.

« Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées » est une pratique déclarée par 84% des plaisanciers pêcheurs qui répondent « souvent » ou « toujours ».



Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées.

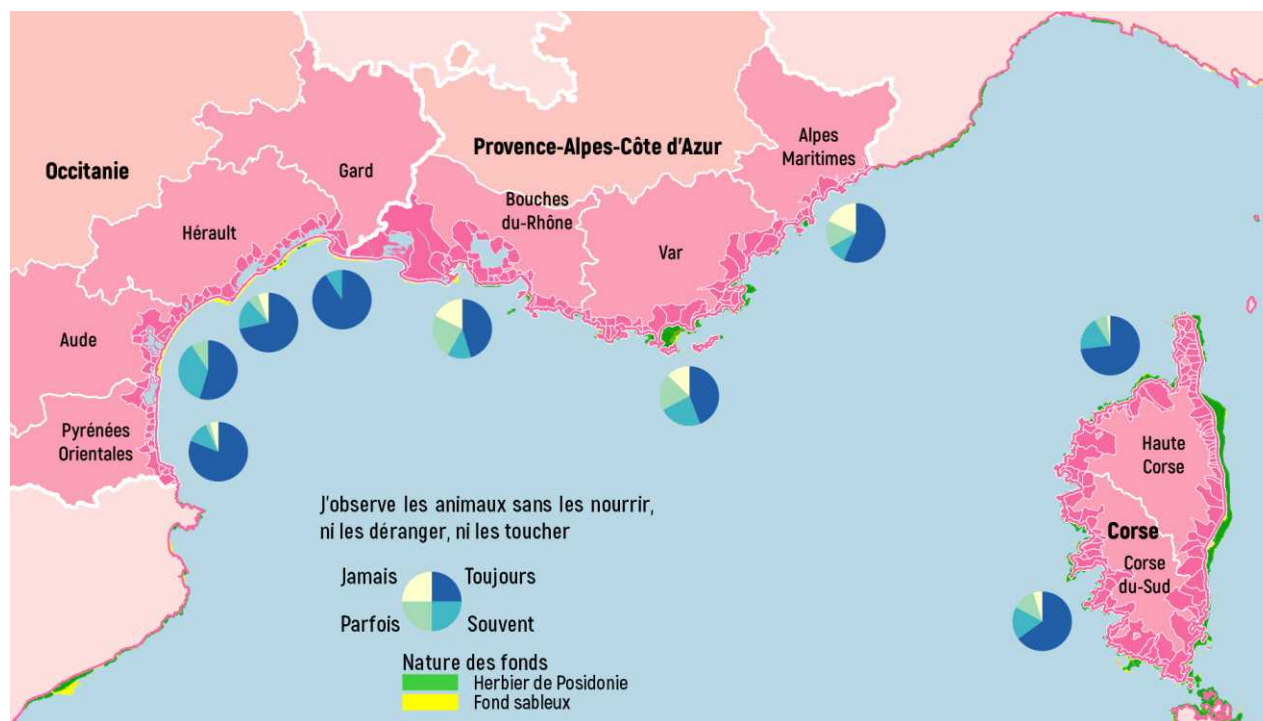
Les disparités entre les départements sont importantes. De moins bonnes pratiques sont constatées le long des côtes rocheuses, notamment dans le Var et les Alpes-Maritimes.

LES ANIMAUX MARINS ■■■

Lors des échanges avec les ambassadeurs, les plaisanciers sont souvent étonnés d'apprendre que les animaux marins ne doivent pas être nourris car cela peut être préjudiciable à leur santé mais aussi à leurs instincts d'espèces sauvages.

La pratique « **J'observe les animaux sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher** », qui contribue à prendre conscience de la préservation de la biodiversité, n'est pas généralisée et les disparités entre les départements sont marquées.

Les plaisanciers sont plus nombreux à déclarer "toujours" observer les animaux sans les déranger : ils étaient 58% en 2020 et sont 63% en 2021.



Une pratique qui doit continuer à progresser notamment sur les côtes rocheuses où les plaisanciers sont nombreux à s'engager sur ce geste.

Pratique déclarée par les plaisanciers sur le geste : J'observe les animaux sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher.

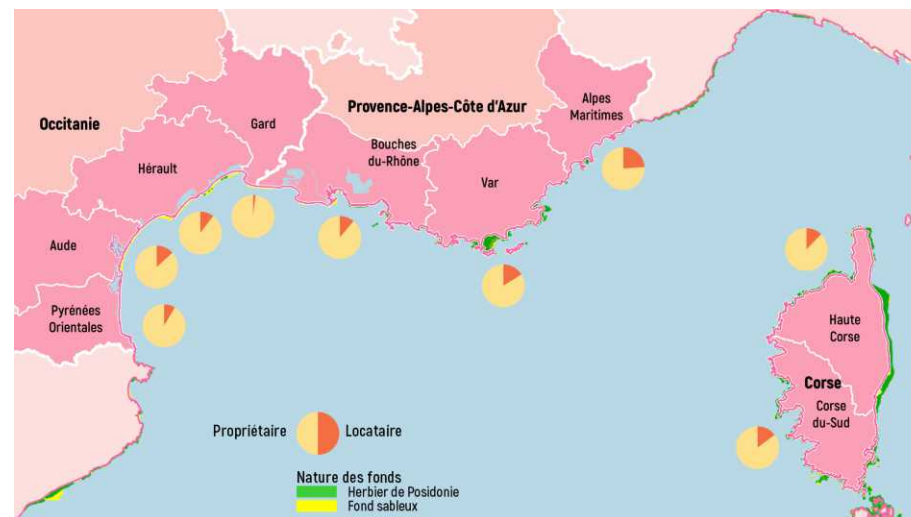
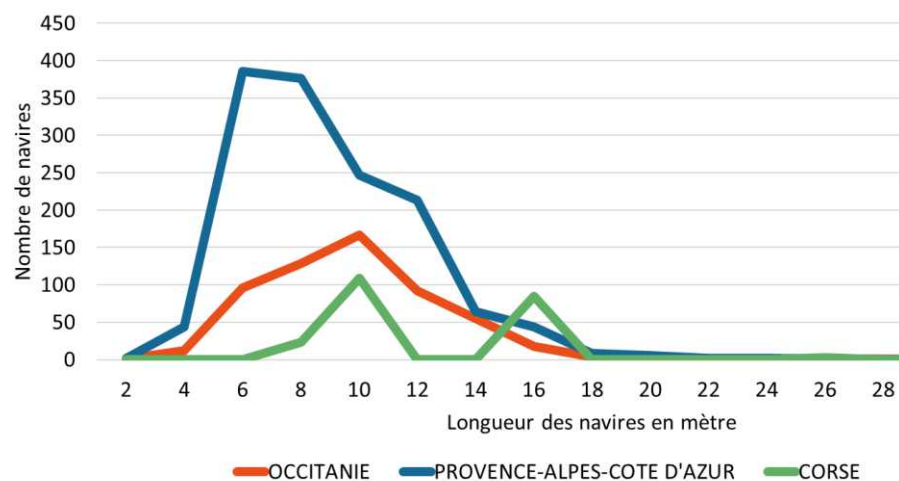
3

Qui sont les
plaisanciers
rencontrés ?

LES CARACTÉRISTIQUES DES PLAISANCIERS SENSIBILISÉS PAR ÉCOGESTES MÉDITERRANÉE

La population des plaisanciers rencontrés est majoritairement masculine à 80%. Cette proportion est plus importante en Occitanie qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les femmes sont plus nombreuses dans le Gard (33%), les Alpes-Maritimes (30%) et la Corse (26%).

Ecogestes Méditerranée aborde des navires dont les tailles s'échelonnent majoritairement entre 6 et 18m.



Répartition des plaisanciers propriétaires ou locataires rencontrés en 2021.

Le phénomène de la location est en progression, facilité par l'usage du numérique. L'importance de la location est à prendre en compte car ce sont des plaisanciers qui potentiellement sont moins pratiquants que les propriétaires. Ils peuvent avoir des comportements inappropriés pour l'environnement notamment sur l'ancrage dans les Posidonies.

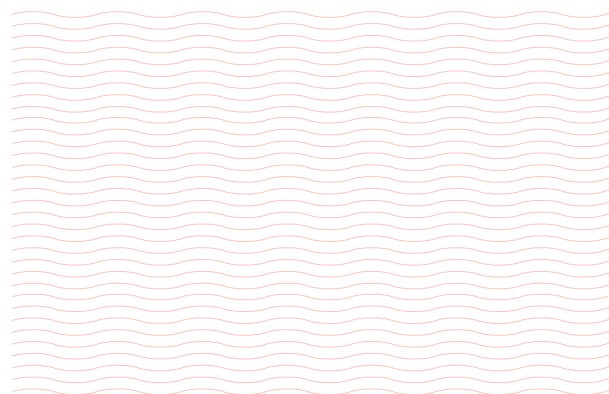
Porté par la FIN, en partenariat avec l'OFB et la DIRM, le projet « Bateau bleu » vise à orienter la pratique éco-responsable du loueur ainsi qu'à renforcer la formation et la sensibilisation du plaisancier locataire aux enjeux environnementaux et aux écogestes.

Les propriétaires de leur bateau sont majoritaires (86%). Les locations de bateau les plus importantes sont dans les Alpes Maritimes (24%), dans le Var (15%) et en Corse du Sud (15%).

La plaisance est une activité qui est souvent partagée en famille ou avec des amis, comme le suggère le nombre de personnes présentes à bord lors des entretiens Ecogestes Méditerranée.

Dans les ports, les plaisanciers sont majoritairement seul ou à deux.

Dans les zones de mouillage, les plaisanciers sont seuls ou à deux pour une moitié de navires, ou bien en groupes de plus de 3 ou 4 personnes.



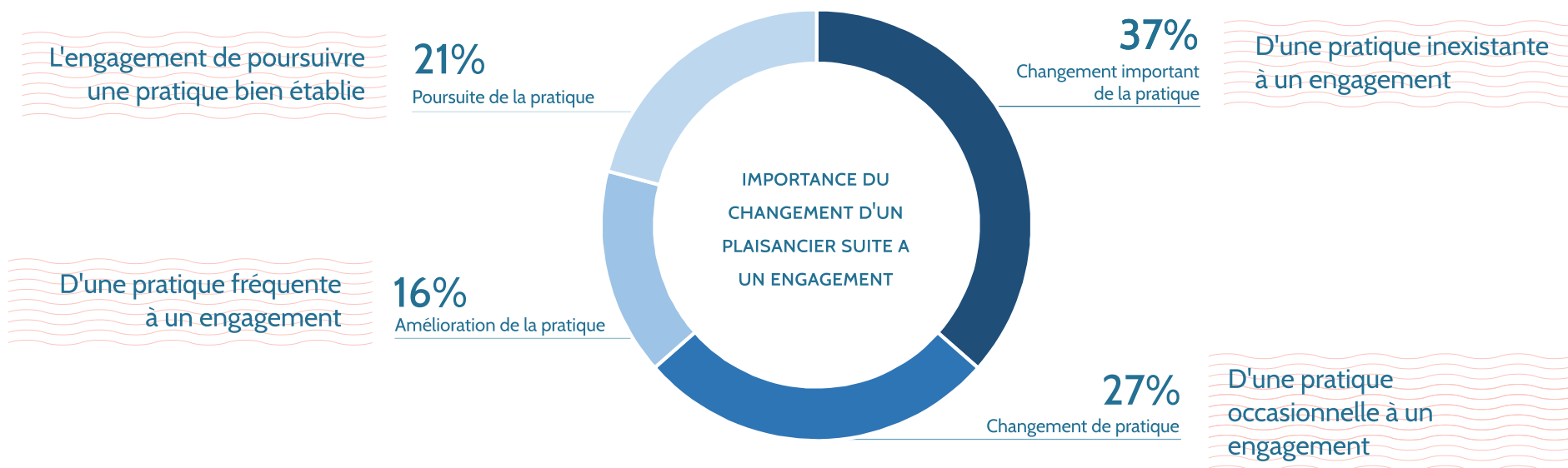
4

Les plaisanciers
font-ils évoluer
leurs pratiques ?

LES PLAISANCIERS ET LEURS ENGAGEMENTS

Les plaisanciers choisissent librement de s'engager sur des gestes qu'ils ne pratiquaient pas ou bien qu'ils ne pratiquaient pas suffisamment. **Il est possible d'évaluer l'importance du changement pour lequel le plaisancier s'engage.** Les deux tiers des engagements impliquent soit un changement de pratique occasionnelle soit un changement plus important passant d'une pratique inexistante à l'adoption de nouveaux comportements.

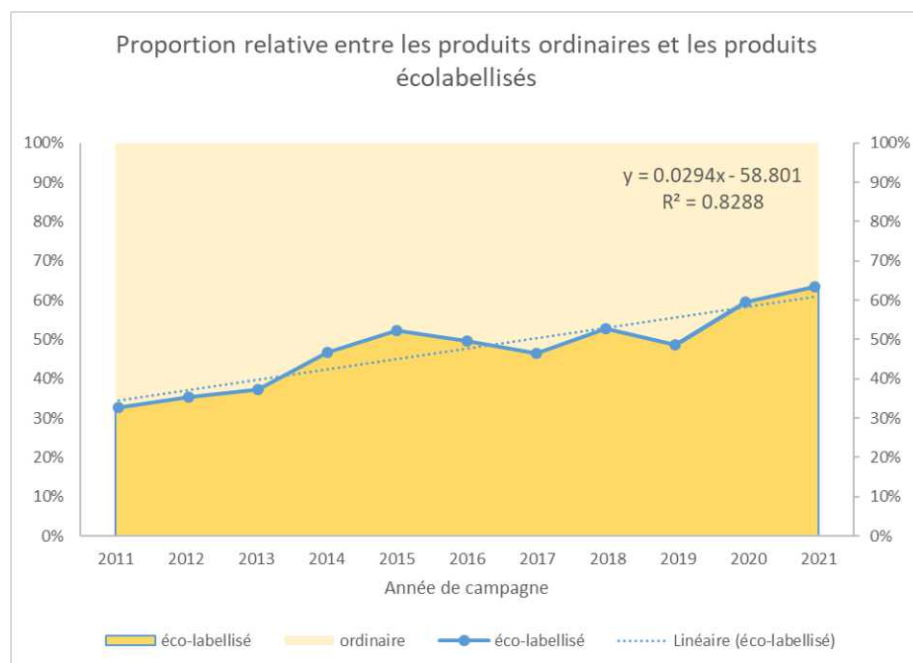
Bilan de la pratique du plaisancier	Importance du changement en cas d'engagement	Pourcentage des engagements
Jamais	Changement important de pratique	37%
Parfois	Changement de pratique	27%
Souvent	Amélioration de la pratique	16%
Toujours	Poursuite de la pratique	21%



LES PLAISANCIERS FONT ÉVOLUER LEURS PRATIQUES

Produits ordinaires *versus* produits écolabellisés

En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la campagne Ecogestes Méditerranée suit l'utilisation des produits d'entretien depuis 2011. Ces données recueillies chaque année auprès d'environ 2000 plaisanciers permettent d'illustrer l'évolution des pratiques des plaisanciers à travers un indicateur simple.

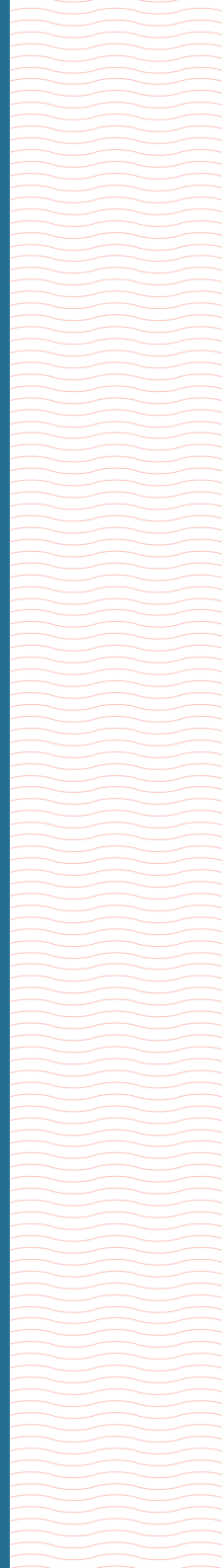


L'usage des produits d'entretien et savons ordinaires au profit des produits éco-labellisés a évolué à raison de 2.5% par an de 2011 à 2021.

En Occitanie, le suivi pluriannuel est réalisé depuis 3 ans et permet d'observer une progression. En 2019, 48% des plaisanciers enquêtés utilisaient des produits écolabellisés, ce nombre passe à 68% en 2021.



Ecogestes
Méditerranée
la force d'un
collectif



LES STRUCTURES AMBASSADRICES

La campagne Ecogestes Méditerranée est réalisée par 25 structures ambassadrices coordonnées par trois structures régionales en Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse.

Les structures ambassadrices mettent en œuvre les actions de la

campagne chacune sur leur territoire. Les interventions se déroulent de juin à octobre avec un maximum de sorties terrain en juillet et août.

Les efforts déployés pour mener la campagne sont importants qu'ils soient humains, matériels ou



Département	Nom de la structure
PYRÉNÉE ORIENTALES	• LabelBleu
AUDE	• LPO Occitanie
HERAULT	• CPIE Bassin de Thau • LPO Occitanie
GARD	• Institut Marin du Seaquarium • WeOcean Project
BOUCHES-DU-RHONE	• Parc naturel régional de Camargue • Ecoute ta planète • Parc marin de la Côte Bleue • Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l'Environnement • Naturoscope Antenne de Marseille
VAR	• Les Mariolles de la Bleue • Naturoscope Antenne du Var • Collectif d'Initiatives Pour L'Environnement du Territoire des Maures • Les Amis de la Presqu'île de Giens • Parc national de Port-Cros • Service Espaces maritimes de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez • Estérel Côte d'Azur Agglomération • Association pour le développement de l'éducation à l'environnement
ALPES-MARITIMES	• Méditerranée 2000 • CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur • Centre de Découverte Mer Montagne
HAUTE-CORSE	• CorSeaCare (Mare Vivu) • CPIE A Rinascita • CPIE Bastia Golo Méditerranée
CORSE-DU-SUD	• CPIE d'Ajaccio • Vita marina

LES PARTENAIRES



CONCLUSION

L'étude des données à l'échelle de la façade Méditerranée permet d'avoir une nouvelle approche de la plaisance à travers les actions de communication engageante réalisées sur les sites d'activités des plaisanciers dans les ports ou dans les zones de mouillages.

Les résultats de cette étude enrichissent la connaissance des pratiques des plaisanciers en vue de définir des actions de gestion et de communication dans le cadre de la stratégie de gestion des mouillages en Méditerranée et du Document Stratégique de Façade mis en place par la DIRM et l'ensemble des acteurs. Par ailleurs, ils permettent de définir des actions à un niveau plus local telles que des actions de gestion dans les aires marines protégées et dans les démarches environnementales des ports.

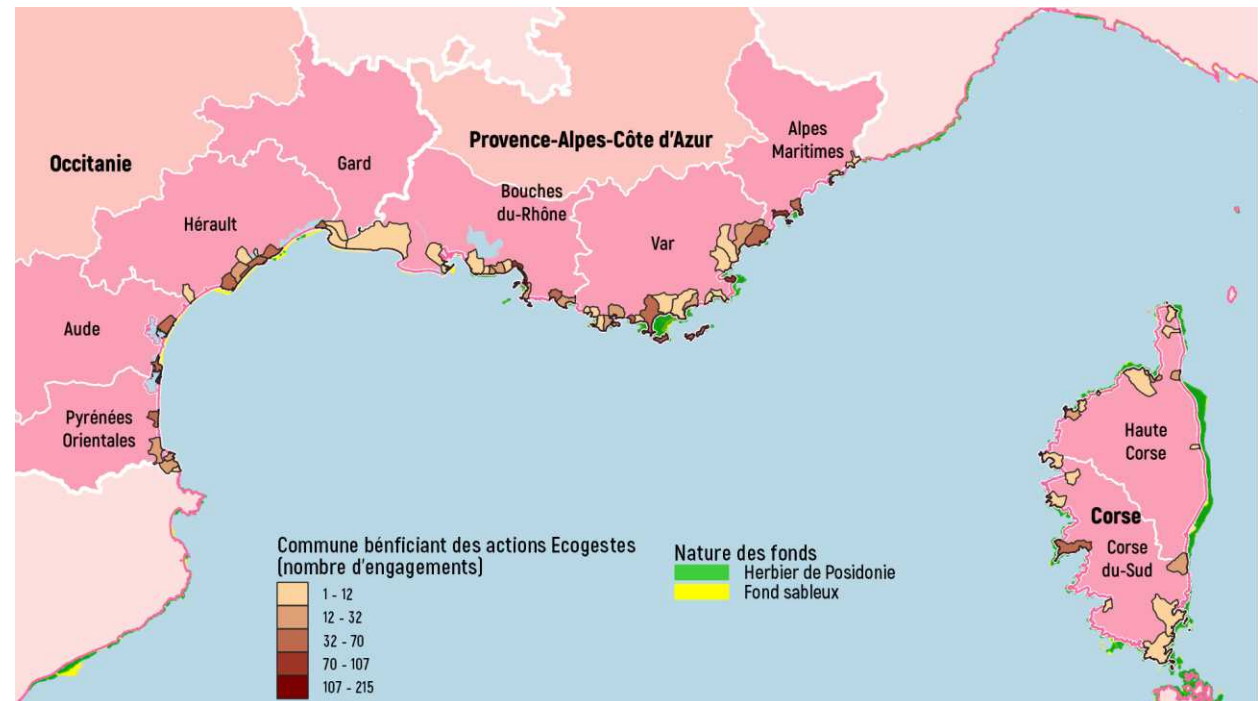
Le travail sur les données fédère trois campagnes régionales, 27 structures ambassadrices et près de 92 ambassadeurs et ambassadrices sur le terrain. Cette action

facilite le travail de structuration des réseaux autour d'une production commune au-delà des spécificités régionales nécessaires à l'adaptation sur les territoires.

Cela demande également un effort important individuellement sur le terrain,

sur la saisie des informations et sur les synthèses locales et régionales.

Nous saluons et remercions ces efforts qui trouvent ici une expression de leur engagement à protéger les habitats marins de la Méditerranée.



Répartition du nombre de journées de terrain par commune en 2021.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

Chabal, 2014. CEDIP, fiche 62. <http://www.cedip.developpement-durable.gouv.fr/les-principaux-biais-a-connaître-en-matière-de-a1113.html>

Perras, Peuziat, Le Berre, Maulpoix, Brigand et Le Corre, 2015, « Vers un nouveau modèle de la plaisance ? Profils et pratiques des plaisanciers du Finistère », *Norois* [En ligne], 236 | 2015, mis en ligne le 30 décembre 2017, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/norois/5706> ; DOI : 10.4000/norois.5706

<https://www.mer.gouv.fr/le-secteur-de-la-plaisance-et-des-loisirs-nautiques>

Préfecture maritime Méditerranée, 2019. *La stratégie de gestion des mouillages en Méditerranée – volet opérationnel et orientations plaisance grande plaisance. PAMM Méditerranée Occidentale. 35 pages et annexes.*

Préfecture maritime Méditerranée, OFB et DIRM, 2020. Fiches pratiques pour la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de gestion de mouillage petite et grande plaisance en Méditerranée française.

LES PUBLICATIONS ECOGESTES MÉDITERRANÉE

Les guides pratiques :

- Occitanie : <https://en.calameo.com/read/004051164d3f6b45b18c8>
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : http://cpieazur.fr/IMG/pdf/guide_pratique_2022_ecogestesmediterraneebd-3.pdf
- Corse : <https://fr.calameo.com/read/006128056284b6df86232>

Les sites internet de la campagne :

- <https://ecogestes-mediterranee.fr/>
- <https://occitanie.ecogestes-mediterranee.fr/>
- <https://paca.ecogestes-mediterranee.fr/>
- <https://corse.ecogestes-mediterranee.fr/>

Les vidéos de la campagne :

- Présentation de Ecogestes Méditerranée : <https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>
- Les clips conseil Ecogestes de #1 à #5 : <https://ecogestes-mediterranee.fr/videos/>

Observatoire des usages

- Recueil et observations des pratiques des plaisanciers, campagne estivale [2021]

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE EN OCCITANIE

ETAT DES LIEUX DES PRATIQUES DU PLAISANCIER (Outil de l'animateur) - 2021										
NR = non renseigné par l'animateur (case vide) / NC = non concerné = le plaisancier n'est pas concerné par cette question / NSP = ne sait pas, le plaisancier n'a pas su répondre										
Lieu :		Date :	Port d'attache :		Nb personnes présentes à l'entretien :					
Nom du bateau :		Taille (m) :	Voile / Moteur / Pénichette							
Age de la personne interrogée : <25ans / 25-50ans / >50ans ; Sexe : F / M ; Etes-vous propriétaire du bateau : Oui / Non ; Résidez-vous sur votre bateau à l'année : Oui / Non		ID entretien :								
SANTIERE	Avez-vous des toilettes sur votre bateau ?	NON	OUI		Oui	Non (non concerné)	NSP	NR		
			(P-CR) (SI OUI) votre bateau est-il équipé d'une cuve de récupération ou d'un système de traitement des eaux noires ?	(SI OUI) cette cuve est-elle en fonction au port ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NSP	NR
			Utilisez-vous le système de pompage du port (fixe ou mobile) pour le vider ?	(SI OUI) cette cuve est-elle en fonction pendant la navigation ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NSP	NR
			(SI jamais/parfois) pourquoi ?	Ne fonctionne pas / Pas accessible / Ne connaît pas son existence / Ne sait pas l'utiliser / N'a pas le temps / Coût / NSP / NR / Autre :						
	(P-SQ) Utilisez-vous les toilettes du port quand vous êtes à quai ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NR				
	(Si jamais/parfois) pourquoi ?	Accessibilité / Propreté / N'a pas envie / Cuve de récupération / Toilettes chimiques / Autre / NC (sortie à la journée sans utilisation des WC) / NSP / NR / Autre :								
ENTRETIEN	(P-PE) Utilisez-vous des produits d'entretien pour votre bateau ?	OUI	NON (NC= ne nettoie pas son bateau avec des produits)	NSP	NR					
		(SI OUI) sont-ils d'origine naturelle ou écolabellisés ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NSP	NR		
	(P-HC) Utilisez-vous des produits d'hygiène corporelle à bord ?	OUI	NON (NC= pas de douche à bord)	NR						
		(SI OUI) sont-ils d'origine naturelle ou écolabellisés ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NSP	NR		
	(Si jamais/parfois) pourquoi ?	Prix / Accessibilité (facilité d'achat) / Ne connaît pas / Autre / NSP / NR / Autre :								
(P-ED) Lors du nettoyage du bateau je limite ma consommation d'eau douce	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NC (ne nettoie pas avec de l'eau)	NSP	NR			
	(Si jamais/parfois) pourquoi ?	(Si parfois, souvent, toujours) Comment faites-vous pour réduire votre consommation d'eau douce lors du nettoyage (2 choix possibles) ? Vigilance / Pistolet stop-eau / Réducteur débit / Borne intelligente du port / Autre / NSP / NR / Autre :								
DECHETS	(P-TD) Triez-vous vos déchets à bord ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours					
	(P-TD) Utilisez-vous les bornes de tri du port pour vos déchets courants ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NC (ne produit pas de déchets)	NSP	NR		
	(Si jamais/parfois) pourquoi ?	Pas de bacs / Pas accessible / Mal indiqué / Pas bien entretenu / Consignes peu claires / Ramène les déchets à la maison / N'a pas envie / N'a pas le temps / Autre / NSP / NR / Autre :								
	(P-TD) Utilisez-vous les bornes de tri du port pour vos déchets d'entretien du bateau (carénage) ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NC (ne s'occupe pas du carénage)	NSP	NR		
(Si jamais/parfois) pourquoi ?	Pas de point propre / Pas accessible / Mal indiqué / Pas bien entretenu / Consignes peu claires / Ramène les déchets à la maison / N'a pas envie / N'a pas le temps / NSP / NR / Autre :									
Quelles suggestions avez-vous à apporter pour améliorer votre utilisation de la zone de tri ?		Réponse libre :								
(P-FD) Connaissez-vous la réglementation sur les fusées de détresse périmées ?	OUI	NON	NC	NR						
ANCRAGE	Utilisez-vous l'ancre lors de vos sorties en mer ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NSP	NR			
		(P-25) (SI parfois, souvent, toujours) Quels types de fonds choisissez-vous pour ancrer ?	Sable-vase / Roche / Herbier / Bouée d'ancrage / Ancre flottante / Ne fais pas attention / NSP / NR							
	(Si Sable) Comment repérez-vous les zones sableuses (2 choix possibles) ?	Couleur du fond / Application / Carte / Autre / NSP / NR / Autre :								
USAGES	Observez-vous des animaux sauvages lors de vos sorties en mer ?	OUI (parfois)	NON (non concerné)	NR						
		(P-AN) (SI OUI) Vous les observez sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NSP	NR		
	Etes vous pêcheur amateur ?	OUI (parfois)	NON (non concerné)	NR						
		(P-RP) (SI OUI) connaissez-vous la réglementation en vigueur ?	Oui	Non	En partie	NR				
	(P-LP) (SI OUI) la respectez-vous ?	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	NSP	NR			
	(Si jamais, parfois) pourquoi ?	Manque d'information / Manque de documents à bord / Ne vois pas l'intérêt d'en tenir compte / NSP / NR / Autre :								
HYDRO	Que faites vous en cas de fuites d'hydrocarbures ?	Lingettes absorbantes hydrophobes / bec verseur du bidon / entonnoir / pompe manuelle / système anti-débordement / NSP / NR / NC (pas de fuites) / Autre :								
		OUI	NON (non concerné)	NR						
	(SI OUI) de quelle manière ?	Pompe du bateau / Eponge / Essuie tout - chiffon / Lingettes absorbantes hydrophobes / NSP / NR / Autre :								
	(P-FC) Nettoyez-vous vos eaux de fond de cale moteur ?	Comment vous débarrassez-vous de ces déchets ? Dans l'eau / Poubelle / Point propre / Zone technique du port / NSP / NR / Autre :								
(SI NON), pourquoi ?	Pas accessible / Ne connaît pas leur existence / Ne sait pas comment faire / Entretien fait par un professionnel / PC (pas de fond de cale moteur) / NSP / NR / Autre									
Ports Propres	Connaissez-vous la certification Ports Propres ?	Oui / Non/NSP	Savez-vous si le port est engagé ou certifié Ports Propres ?		Oui / Non/NSP					

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE EN CORSE



Etat des lieux des pratiques du plaisancier

Date :/...../..... Lieu :

Nb de personne à l'entretien :

Taille du bateau : 0-8m / 8-12m / 12-20m / +20m Appartenance : Propriétaire / Location Propulsion : Voile / Moteur

Résidez-vous à l'année sur le bateau ? Depuis combien de temps naviguez-vous ? Port d'attache :
Oui / Non

Fréquence des sorties à l'année ? Rare (0 à 10) / Occasionnelle (10 à 20) / Régulière (plus de 20) / Quotidienne (ou hebdo)

Position du bateau			
Port	Ancrage	Autre :	
Si ancrage, sur quel type de fond ?			
Sable	Posidonie	Roche	Bouée

Campagne Ecogestes	Connaissez-vous la campagne ?				Oui	Non
	Connaissez-vous le fanion ?				Oui	Non
Eaux noires	Avez-vous des sanitaires sur le bateau ?				Oui	Non (NC)
	↳ Si oui, les utilisez-vous loin des zones de baignades ?				Jamais	Parfois
	Votre bateau est-il équipé d'une cuve de récupération ?				Oui	Non (NC)
	↳ Si oui, utilisez-vous le système de pompage au port ?				Jamais	Parfois
	↳ Si non, pourquoi ?				Difficulté d'accès au pompes	Port non équipé
	Utilisez-vous les sanitaires du port quand vous êtes à quai ?				Jamais	Parfois
Eaux Grises	↳ Si jamais / parfois, pourquoi ?				Coût	Pas accessible / Fermé
	Utilisez-vous des produits d'entretien pour le bateau ?				Oui	Non (NC)
	↳ Si oui, sont-ils d'origine naturelle ou écolabellisé ?				Oui	Non (NJ)
	↳ Si non, pourquoi ?				Coût	Choix et disponibilité dans les magasins
	Votre bateau est-il équipé d'une douche/lavabo ?				Oui	Non (NC)
	↳ Si oui, utilisez-vous des produits écolabellisés / naturels pour l'hygiène corporelle sur le bateau ?				Oui	Non (NJ)
Déchets	↳ Si non, pourquoi ?				Coût	Choix et disponibilité dans les magasins
	Faites-vous le tri à bord ?				Jamais	Parfois
	↳ Si jamais / parfois, pourquoi ?				Pas de place sur le bateau	Pas d'accès aux poubelles de tri à quai
	Recyclez-vous vos fusées de détresse périmée ?				Jamais	Parfois
Eau	↳ Si jamais / parfois, pourquoi ?				Refus des magasins de les récupérer	Pas de lieu de recyclage
	↳ Si jamais / parfois, pourquoi ?				Préfère les garder au cas où	Ne sait pas qu'il y a une date d'expiration
	A quai comment considérez-vous votre consommation d'eau ?				Faible	Moyenne
Ancrage	Limitez-vous votre consommation d'eau pour rincer vos équipements ?				Jamais	Parfois
	Etes-vous attentif aux fonds sur lesquels vous jetez l'ancre ?				Jamais	Parfois
	↳ Si parfois / souvent / toujours, quels types de fonds choisissez-vous ?				Sable	Roche
	↳ Comment choisissez-vous ?				Couleur de l'eau	Application smartphone
Pêche	Relevez-vous l'ancre à l'aplomb du bateau tout en vous aidant du moteur ?				Jamais	Parfois
	Etes-vous pêcheur amateur ?				Oui	Non (NC)
	↳ Si oui, connaissez-vous la réglementation (taille/espèce)				Oui	Non
Plongée	↳ Limitez-vous votre pêche aux espèces et tailles autorisées ?				Jamais	Parfois
	Pratiquez-vous la plongée/PMT ?				Oui	Non (NC)
	↳ Si oui, connaissez-vous les méthodes d'observation sans déranger les animaux ?				Oui	Non
Whales Watching	↳ Les appliquez-vous ?				Jamais	Parfois
	Observez-vous les animaux marins sans les nourrir, ni les déranger, ni les toucher ?				Jamais	Parfois
Hydrocarbures	Pour observer les poissons, vous arrive-t-il de les attirer avec des restes de nourriture/pain ?				Oui	Non (NJ)
	Vous arrive-t-il d'avoir des rejets accidentels d'hydrocarbure en mer ou au port ?				Oui	Non

LES STRUCTURES COORDINATRICES DE LA FAÇADE MÉDITERRANÉENNE FRANÇAISE



5 rue de mimont
06400 Cannes
04 93 39 26 80
cpieazur@cpieazur.fr
<http://cpieazur.fr>



60 boulevard Victor Hugo
34110 Frontignan
0467240755
info@cpiebassindethau.fr
<https://.cpiebassindethau.fr>



Provence Logis de Montesoro Bât I
45
20292 Bastia
0495328783
ecog.cpiebastia@orange.fr
<http://www.umarinu.com/>



ÉCOGESTES
méditerranée